Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- [ ] Coloured covers / Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged / Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing / Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- [ ] Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- [ ] Only edition available / Seule édition disponible
- [ ] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- [ ] Additional comments / Commentaires supplémentaires:

- [ ] Coloured pages / Pages de couleur
- [ ] Pages damaged / Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached / Pages détachées
- [x] Showthrough / Transparence
- [x] Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- [ ] Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- [ ] Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

23 Avril, 1847.

JOURNAL SEMI-HEBDOMADAIRE

La *Revue Canadienne* publie un *Album littéraire et musical*, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

A Montreal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

A Quebec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne,

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education. Industrie. Progrès.

Vol. IV. No. 4

PARAISSANT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT.
(*Payable d'avance.*

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul, ... £1 0
Abonnement à l'Album Mensuel, Littérair. et Musical, seul, . . £1 0
Aux deux publications reunies, ... £1 10
Tout Instituteur s'abonnant et payant l'année entière, moitié prix que ci-dessus.

PRIX DES ANNONCES.
Six lignes et au-dessous, premiere insertion. 2s.-6d
Dix lignes et au-dessous, première insertion. 3s.6d
Au-dessus par lignes. . . . . 4d.
Toute insertion subsequente, le quart du prix.
(Affranchir les lettres.)

Notices Biographiques des Contemporains Illustres.

LE PÈRE LACORDAIRE.

Après dix ans d'efforts pour concevoir le véritable rôle de la philosophie dans l'Eglise ; après des agitations d'esprit dont j'aperçois à peine la suite tant le flot a succédé de fois au flot, tant l'orage a troublé l'orage, où suis-je arrivé ?

Lacordaire, 1834. *Considérations sur le système philosophique de M. de La Mennais.*

La guerre est entre la foi et la raison.

Lacordaire, 1838. *Lettre sur le Saint-Siége.*

—

Il y avait au collége de Dijon, en 1818, un rhétoricien tout à fait hors ligne et considéré comme l'élève le plus remarquable que le collége eût jamais possédé. A la fin de sa rhétorique, indépendamment des prix ordinaires, monopolisés par lui, on crut devoir lui adjuger encore, vu sa grande supériorité, un prix extraordinaire. Il reçut, je crois, à ce titre, une collection de médaille des rois de France ; et cette distinction, jusque-là inouie, le plaça naturellement encore plus haut dans l'opinion de ses condisciples, dont il était le héros et l'orateur officiel dans toutes les occasions solennelles.

Sous le rapport du caractère, il était assez habituellement doux et tranquille. "Je le vois "encore, me disait l'autre jour un de ses an- "ciens camarades, passant ses récréations à "faire des bagues de crin." Mais, à la moindre occasion, le feu latent de cette organisation ardente apparaissait tout à coup à la surface ; une taquinerie de maître d'étude, ou tout autre incident de ce genre, suffisait pour transformer le pacifique écolier en un véritable démon, et alors, d'un coup de tête, en un moment, il détruisait la sagesse d'un mois.

Un jour, pour je ne sais quelle faute d'indiscipline, l'illustre Dominicain fut conjointement avec un respectable magistrat qui me transmet ces détails, condamné au pain sec. On arrive au réfectoire ; le dernier des condamnés se résigne humblement à s'aller planter contre le mur pour subir sa peine ; quant au moine futur, il se tourne vers le censeur et lui dit : "Je n'irai là que traîné par quatre gendarmes.—Eh bien, allez en prison, répond le censeur.—A la bonne heure, replique l'écolier, c'est à ma taille ;" et, traversant fièrement le réfectoire, il gagne la prison. Un autre jour, il y eut un conflit entre les anciens et les nouveaux ; deux champions furent chargés de vider la querelle, l'un, aujourd'hui officier distingué du génie, et l'autre, le révérend Père Lacordaire ; ils se battirent avec acharnement, et, sans l'intervention des deux armées, la France compterait un brave officier ou un célèbre prédicateur de moins.

En ce qui concerne la direction de ses idées, la tournure particulière de son intelligence, le jeune homme ne faisait guère pressentir sa destinée future ; car c'était un écolier esprit fort, nourri de Voltaire, Diderot, Helvétius, etc., etc., n'allant même pas jusqu'à la *profession de foi du Vicaire savoyard*, taquinant sans cesse l'aumônier, et toujours prêt à décocher contre la religion des arguments tirés de l'arsenal philosopoique du XVIIIe siècle.

Henri Lacordaire avait pourtant sucé avec le lait des principes chrétiens. Né, en 1801 ou 1802, d'une famille honorable, dans un petit bourg du département de la Côte-d'Or, où son père, qu'il perdit de très-bonne heure, exerçait l'état de médecin, il avait été élevé par une mère pieuse et tendre, par une autre Monique, dont la principale sollicitude fut de déposer et de cultiver le germe de la foi dans l'esprit et le cœur de cet autre Augustin (1). Plus tard, après sa conversion, M. Lacordaire a accusé l'Université d'avoir étouffé les préceptes maternels en lui faisant respirer le doute avec l'air. Je ne prétends pas défendre l'Université ; cependant il est certain qu'à cette époque le régime des colléges différait peu, sous le rapport religieux, du régime des séminaires ; proviseur, censeur, professeurs étaient presque tous des prêtres ; peut-être même serait-il plus exact d'attribuer l'esprit généralement hostile de la jeunesse d'alors à la manière dont on s'y prenait pour s'emparer d'elle.

Quoi qu'il en soit, les dispositions voltairiennes du futur Dominicain se developpèrent bien davantage encore au sortir des bancs. Tandis qu'il suivait avec beaucoup de succès ses cours de droit à la Faculté de Dijon, il faisait partie d'une Société littéraire, dite de *l'Etude*, où l'on s'exerçait à la parole sur toutes sortes de questions ; les membres de cette Société se souviennent encore que toute thèse tant soit peu catholique trouvait toujours, dans le jeune Lacordaire, un éloquent et impétueux adversaire (2).

Après avoir terminé son droit, il se rendit à Paris ; il y travailla dix-huit mois chez un avocat à la Cour de cassation, et il avait déjà débuté avec distinction au barreau comme stagiaire, lorsqu'en 1824 ses anciens camarades de Dijon apprirent tout à coup qu'il se préparait à entrer au séminaire de Saint-Sulpice. La nouvelle semblait si étonnante que personne n'y ajoutait foi ; il paraît même que sa mère ignorait cette détermination, tant elle avait été prompte. Cependant le fait ne tarda pas à se confirmer, et devint bientôt le sujet des conversations de toute la ville. Quelle révolution s'était donc accomplie dans l'âme du jeune sceptique pour qu'il passât si rapidement de l'incrédulité la plus complète à une croyance aussi décisive ? M. Lacordaire nous a dit lui même ce qu'il nomme les *causes logiques* de sa conversion. Existe-t-il d'autres causes moins logiques, mais parfois non moins propres à produire de grandes crises dans certaines organisations ? Nous l'ignorons.

"J'avais vieilli neuf ans dans l'incrédulité, "dit M. Lacordaire, lorsque j'entendis la voix "de Dieu qui me rappelait à lui. Si je re- "cherche au fond de ma mémoire les causes "logiques de ma conversion, je n'en décou- "vre pas d'autres que l'évidence historique et "sociale du christianisme, évidence qui m'ap- "parut dès que l'âge me permit d'éclaircir les "doutes que j'avais respirés avec l'air dans "l'Université.....Du reste, ajoute un peu plus "loin M. Lacordaire, la foi est un mystère de la "volonté où l'esprit ne joue qu'un rôle infé- "rieur (3)."

Ici commence pour M. Lacordaire une nouvelle vie ; mais ce n'est pas la paix, l'obscurité, le repos de l'esprit qui l'attendent dans la carrière du sacerdoce ; c'est au contraire le bruit, le combat, l'orage intérieur et extérieur ; la même ardeur belliqueuse qui l'animait incrédule l'embrasera croyant. La foi ne fera que changer la direction de cette nature essentiellement révolutionnaire ; l'homme se débattra dans le prêtre, et le prêtre dans le siècle, et il y aura des luttes, des transformations soudaines, des tentatives audacieuses suivies de reculades imprévues un flux et un reflux continuel d'idées, depuis la sortie du séminaire jusqu'à ce dimanche de l'hiver dernier, où dix milles personnes se pressaient dans l'enceinte de Notre-Dame, pour voir surgir d'un froc de Dominicain une tête pâle et amaigrie, des yeux noirs et étincelants, et entendre une voix frêle et vibrante professer l'histoire de France au point de vue catholique, apostolique et romain.

Avant de suivre ce prêtre éloquent dans un développement de faits et d'idées plus brillant que logique, qu'on me permette une réflexion générale.

M. Lacordaire m'a toujours fait l'effet d'un anachronisme, et c'est ainsi que je m'explique son originalité, son talent, son succès, et en même temps son impuissance, car je ne crois pas à la puissance réelle de M. Lacordaire. S'il eût vécu à une de ces époques où la papauté, tenant d'une main le flambeau spirituel, et de l'autre le glaive temporel, enseignait, remuait et menait le monde, il eût été peut-être un Pierre l'Ermite ou Saint-Bernard ; papes, rois et peuples, n'ayant alors qu'une seule et même croyance, une seule et même idée dans laquelle se résumait toutes les autres, sa parole, expression de cette idée, n'eût pas été pour ceux-ci un objet de critique et d'examen, pour ceux-là un plaisir de l'oreille, une émotion fugitive du cœur ; elle eût été un levier pour tous, et tous se seraient levés pour la traduire en acte.

S'il eût vécu plus tard, aux temps de la *glorieuse et sainte Ligue*, pour me servir de ses expressions, il eût éclipsé tous ces tribuns enfroqués, les Rose, les Poncet, les Boucher, les Lincestre poussant du haut de la chaire le cri de mort aux *huguenots suscités par le diable* (comme le disait M. Lacordaire lui-même, en l'an de grâce 1842), ou ameutant le peuple de Paris contre le tyran Henri de Valois, "ce teigneux," et le Béarnais, "ce fils de Satan."

Plus tard encore, quand la vieille monarchie se mourait appuyée sur une aristocratie séculière et une aristocratie sacerdotale également corrompues, il y avait place pour un Père Bridaine venant planter une tête de mort au milieu de toutes ces corruptions, et prophétisant la vengeance de Dieu dans les premiers et sourds grondements de la tempête révolutionnaire.

Mais aujourd'hui que l'expiation a été large et complète pour tous ; aujourd'hui que la Révolution a fait table rase de tous les pouvoirs politiques du passé ; aujourd'hui que l'autorité religieuse, associée depuis dix siècles à toutes les passions, à toutes les grandeurs, à toutes les faiblesses des hommes, a vu, pendant trois cents ans de décadence progressive, disparaître un à un tous les débris de sa puissance terrestre ; aujourd'hui qu'elle a dû rentrer nue dans les limites du sanctuaire, où elle a retrouvé, avec les traditions de la primitive Eglise, cette parole du divin Maître : "Mon royaume n'est pas de ce monde ;" aujourd'hui, enfin, que l'ère politique du catholicisme est close, et qu'il s'agit pour lui de commencer une vie nouvelle, c'est un bien chimérique labeur que de tenter de lui rendre son existence antérieure, en l'appelant, soit à marcher en tête des peuples vers les révolutions et les aventures, soit à faire rebrousser chemin au temps, et à lutter de front contre tous les résultats politiques et philosophiques des trois derniers siècles. Au fond de ces deux systèmes successivement adoptés par M. Lacordaire, et qui, s'ils diffèrent essentiellement par les moyens, sont identiques par le but, il y a le même anachronisme, et par conséquent la même impuissance.

Les curés de village ont un autre système, et ce n'est peut-être pas le plus mauvais. Etrangers aux passions, aux ambitions, aux idées éphémères du temps, ils s'efforcent d'asseoir au foyer domestique la doctrine de Jésus-Christ, destinée à le purifier et à l'embellir ; ils prêchent aux hommes des préceptes applicables à toutes les époques, à tous les lieux, à tous les partis, à tous les gouvernements, et ils s'appuient sur cette maxime éternelle de dévouement et d'amour compatible avec toutes les lumières et toutes les libertés : "Aimez Dieu de tout votre cœur, et votre prochain comme vous même pour l'amour de Dieu."

Cette humble et pacifique méthode de restauration religieuse ne pouvait convenir aux esprits ardents du catholicisme ; ceux-là, qui rêvent le retour de la suprématie de la papauté sur le monde, veulent que la révélation intervienne dans le mouvement politique et philosophique de l'époque, soit pour s'en emparer en s'y associent, soit pour le réprimer et l'anéantir. Voyons comment M. Lacordaire est allé de l'un à l'autre système ; comment il a passé du catholicisme expansif et aventureux de M. de La Mennais au catholicisme rétrograde et compressif de M. de Maistre ; comment, après avoir admis, conjointement avec M. de La Mennais, en 1830, l'existence de deux ordres de choses, l'un désobéissance absolue pour tout ce qui tient au dogme, l'autre de liberté également absolue et ne relevant que de la raison humaine, il en est venu à écrire que la raison humaine ne se suffit à elle-même *dans aucun ordre de choses*(4)

(*A continuer.*)

(1) M. Lacordaire est le cadet des trois frères, dont un est ingénieur en chef des ponts et chaussées, et dont l'autre a embrassé, je crois, la carrière militaire.

(2) Je ne me permets de donner ces détails que parce que M. Lacordaire a lui-même parlé plusieurs fois dans le même sens de cette première époque de sa vie.

(3) *Considérations sur le système philosophique de M. de La Mennais*, p. 159 et 160.

(4) *Lettre sur le Saint-Siége*(1838). Les sermons de M. Lacordaire (et c'est là sans doute ce qui fait leur originalité et leur succès) n'étant qu'un assemblage brillant et poétique d'idées et de formes disparates et hétérogènes il est difficile de se faire par eux une idée nette de ce que veut le prédicateur. Dans quelques unes de ses rares publications M. Lacordaire est plus explicite, notamment dans celle que nous venons d'indiquer, et sur laquelle nous reviendrons.

DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Ces sociétés créées dans l'intérêt et l'avancement de l'agriculture sont d'une utilité première ; chacun est donc pour ainsi dire, obligé de faire son possible pour leur donner toute la stabilité désirable, et travailler à leur perfectionnement. Tous les cultivateurs doivent s'empresser de contribuer aux fonds ; car ils en retireront des avantages certains et immédiats. Nous comptons trop sur le bon sens des cultivateurs de ce comté, pour douter un instant que les directeurs de l'association n'auront pas toujours à leur disposition des moyens amples de remunération ; les intérêts de tous y sont trop intimement liés. Mais notre but aujourd'hui, n'est pas de parler de la nécessité de faire des fonds ; nous sommes trop convaincus des bonnes dispositions de chacun, pour nous y arrêter : mais notre but est de discuter la manière dont ces fonds seront distribués. Dans les sociétés des comtés voisins une partie des fonds sont divisés en grand nombre de petits prix, afin de retribuer tous les objets qui intéressent l'avancement de l'agriculture. Nous, nous croyons que cette multiplicité de petits prix ne peuvent pas amener le résultat désiré. Par exemple, on offrira $8 pour celui qui exhibera le plus beau mouton. Eh bien ! selon nous, loin que cette offre soit un appat capable d'induire le cultivateur à faire des efforts pour améliorer la race de cet animal, elle ne contribuera qu'à le dégouter des sociétés d'agriculture ou tout au plus, ne l'induira pas à faire des efforts et s'imposer des peines, pour mériter le prix. Pour avoir un beau mouton dans ce pays, il faut l'acheter à l'étranger : les moutons du pays sont d'une pauvre et faible nature ; et pour l'acheter, et le faire venir des pays étrangers, $8 n'est pas un appat suffisant. Si le compétiteur ne l'achète pas de pays étranger, il lui faut en améliorer la race, faire des dépenses *extra* d'entretient, lui prodiguer des soins spéciaux ; puis des pertes de temps qui ne peuvent être compensés par $8. Admettons, même, que par un hasard heureux, par un jeu de la nature, ou sans aucun soin, un cultivateur de Yamachiche ou de Maskinongé, possède le plus beau mouton ; est-ce pour $8 qu'il voiturera ce mouton, en ville, perdra son temps pour l'y conduire et pour assister à l'exhibition, faire la dépense du voyage et celle que le vainqueur fait presque toujours lors de son triomphe ? Non ! cela serait absurde ; du moins, il est impossible de le supposer chez le bon cultivateur, qui est économe et de son temps et de sa bourse. Ainsi ces petits prix ne peuvent atteindre le but cherché et désiré, qui est d'exciter l'émulation et la compétition chez tous les cultivateurs. Donc le système usité ailleurs est vicieux puisqu'il ne peut remplir l'objet en vue et le but des associations. Nous savons par l'expérience que tous les gouvernemens employent pour obtenir des découvertes dans les sciences et dans les arts, le stimulant des récompences larges et grandes ; et que presque toujours ce moyen a été efficace et a produit des résultats heureux et immenses. Nous conseillons, aux messieurs directeurs de la société, d'adopter, en diminutif le même système et nous leur prédisons des résultats immenses dans l'intérêt et l'avancement de l'agriculture. Voici notre suggestion que nous leur soumettons avec toute la déférence possible : Les directeurs

FEUILLETON DE LA REVUE CANADIENNE.

LES HEURES DE CAPTIVITE'

DE L'EMPEREUR NAPOLÉON.

Mystères de Sainte-Hélène.

—

UNE SOIREE LITTERAIRE A LONG-WOOD.

On a considéré Napoléon, jusqu'à présent, comme capitaine, comme administrateur, comme législateur, comme politique, et enfin comme souverain ; mais il n'était encore venu à la pensée de personne de le montrer comme écrivain, comme auteur, en un mot comme homme de lettres. C'est une lacune que nous allons essayer de remplir en initiant nos lecteurs à une des fréquentes soirées de Sainte-Hélène, où l'illustre captif, dans son petit salon de Long-Wood, jetait avec profusion les trésors d'une mémoire immense, les préceptes d'un goût sûr, et les aperçus ingénieux d'un esprit original, auquel rien n'était étranger dans le vaste domaine de la philosophie, de l'histoire et de la littérature, même étrangère.

Sans compter le *Mémoire* couronné par l'Académie de Lyon en 1788 ; la *Lettre à M. Maltio-Buttafoco*, député de la Corse, à l'Assemblée constituante ; le virulent opuscule du *Souper de Beaucaire*, et enfin l'*Histoire civile, morale, politique et militaire de la Corse* (1), dont il ne reste malheureusement que quelques fragmens dans les rares journaux qui se publiaient alors en France, n'avons-nous pas des ouvrages bien autrement populaires sortis de la plume de Napoléon ? Ses rapports au Directoire comme général en chef de l'armée d'Italie et de l'armée d'Orient, sont des modèles de laconisme et de précision, où les questions politiques sont envisagées et traitées avec une sûreté de vues et une limpidité d'expressions remarquables. Ses instructions militaires à ses lieutenans en Italie, en Egypte, en Allemagne, en Espagne, en Russie, et surtout pendant la mémorable campagne de France en 1814, sont des chefs-d'œuvre de perspicacité gouvernementale. Ses bulletins de la Grande-Armée, enfin ses proclamations à ses soldats, ne sont-ils pas comparables à ce que l'antiquité nous a laissé de plus sublime et de plus saisissant en ce genre ? Ce sont des monumens impérissables de style guerrier et de poésie martiale. Nul, mieux que Napoléon, ne savait toucher la fibre du soldat ; nul, plus que lui, en aucun temps et chez aucun peuple, n'eut le secret de remuer les masses avec moins de mots ; mais aussi qu'elle impétuosité, quelle noblesse héroïque dans ses harangues, ou plutôt dans ses comptes-rendus de ses opérations militaires ! Le vieux duc de Brunswick disait, en parlant du style de Napoléon : "Cet homme-là écrit avec le bout d'une baïonnette trempée dans de la poudre à canon."

Toute triviale que semble à la pensée cette appréciation, elle est juste, vraie, complète. Il faut avoir vu l'effet que produisait sur les vieux compagnons de sa gloire une proclamation de l'Empereur, lire devant le front d'un régiment, pour s'en faire une idée. Ces paroles métaphoriques, ces grandes images, inattendues comme la foudre, retentissaient dans tous les cœurs et exaltaient toutes les âmes. On se sentait grandir quand ce breuvage, bien autrement puissant que celui de Circé l'enchanteresse, inondait, après s'être infiltré par l'oreille, le cœur et l'âme de ceux qui ne pouvaient s'en rassasier. Alors quels frémissemens, quelles fanatiques émotions n'éprouvaient pas les vieux comme les jeunes soldats lorsqu'ils étaient assez heureux pour entendre ces paroles de flamme prononcées par la bouche même de celui qui en était l'auteur !

Comme orateur, Napoléon n'était pas moins remarquable que comme écrivain. Sans avoir une facilité d'élocution comparable à celle de ces législateurs de nos jours, la noblesse du geste, unie à l'accent sévère ou flatteur de la voix, et à la majesté de la pose, faisaient le reste. Ceux qui l'ont entendu parler dans les séances du conseil d'état, qu'il présidait presque toujours étant consul ; ceux qui l'ont écouté dans les comités secrets de l'Institut, dont il était membre lorsqu'il n'était encore que général en chef, et ceux qui ont assisté aux ouvertures des sessions du corps législatif, et aux réceptions diplomatiques des Tuileries, s'accordent à déclarer que rien n'était plus enivrant que sa parole. Enfin, ceux qui se souviennent de l'avoir vu et entendu converser dans le monde, avant sa grandeur, avouent également que rien n'était plus aimable et poliment original que son langage.

A Sainte-Hélène, Napoléon recueillit avec usure toutes les consolations que les études de sa jeunesse lui avaient réservées. Les heures de l'exil sont lentes à passer, et si l'illustre proscrit n'avait pas eu dans son cœur et dans sa mémoire des souvenirs capables de le distraire, sa chaîne lui eût semblé plus lourde, et sa captivité plus dure. Les rois, descendus du trône par le seul fait de leur volonté, se passent, à la rigueur, des jouissances de l'imagination : ainsi, après leurs abdications, Dioclétien, cultivant des fleurs dans les jardins de Salone ; Charles-Quint, dans le couvent de Saint-Just, s'occupant de controverses ; Casimir, roi de Pologne, dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, dont il était abbé, consacrant exclusivement ses soirées à la pêche, pouvaient bien attendre patiemment l'heure inévitable où les maîtres de la terre vont rendre compte au souverain du ciel, des actes de leur puissance éphémère ; mais il n'en était pas ainsi de Napoléon : ce n'était pas le dégoût des affaires publiques, ce n'était pas la lassitude des batailles qui avaient fait descendre du trône ce nouveau Charlemagne ; quand les boulets anglais et prussiens de Waterloo vinrent briser le sceptre dans ses mains, il était arrivé à cet âge où César commandait à l'univers, à cet âge où Charlemagne, son modèle, plantait sur tous les points du monde connu l'étendard de la France. L'esprit de Napoléon était encore accessible à toutes les entreprises, et son génie brillait toujours du plus vif éclat. Il fallait donc à cette prodigieuse organisation, qui se dévorait elle-même, des alimens qui pussent lutter contre les assaults incessans d'une imagination comme la sienne. L'empereur trouva cette pondération dans la littérature qu'il avait cultivée dans les beaux jours de sa jeunesse, il l'appela à son secours, et cette littérature vint à lui comme une fée bienfaisante, pour appaiser ses douleurs et conjurer ses ennuis.

En effet, il ne se passait guère de semaine sans que Napoléon ne consacrât une ou deux soirées à une lecture, faite à haute voix, des grands écrivains de notre langue. D'ordinaire, c'était M. le comte de Montholon, le grand maréchal, ou même M. de Las-Cases, tant qu'il demeura à Sainte-Hélène, qui faisaient cette lecture. Puis Napoléon prenait la parole pour faire des remarques sur le texte qu'on lisait, et ses commentaires étaient tous marqués au coin de la raison et de l'originalité. N'était-ce pas un admirable spectable que celui d'entendre l'Empereur rendre hommage à Bossuet, à Corneille, à Molière, à Lafontaine, et incliner son front, naguères chargé de tant de couronnes, devant les princes de la littérature ?

Ces réunions littéraires commençaient vers les neuf heures du soir, après le dîner de l'Empereur, et se prolongeaient, souvent jusqu'à minuit ; c'était l'instant de la retraite, et, sauf quelques exceptions, on ne dépassait guère cette heure dans le salon : seulement, lorsque Napoléon voulait avoir une conférence particulière avec quelqu'un de ses compagnons, son premier valet de chambre, Marchand, faisait passer le personnage dans le cabinet particulier de Napoléon, où ce dernier, après avoir congédié ses hôtes, venait le retrouver, et causer avec lui jusqu'à une heure du matin, et quelquefois plus tard ; mais nous le répétons, ces *à parte* n'étaient pas communs, et la règle de Long-Wood était de rentrer chacun chez soi à onze heures ; c'était ce que Napoléon appelait en badinant, l'*heure du couvre-feu*, et souvent il en donnait lui-même le signal en frappant sa tabatière contre la pincette, dont il était toujours armé, lorsqu'il s'asseyait au coin de la cheminée.

On variait les lectures dans une même soirée ainsi, par exemple, on commençait par lire, soit un fragment du *Petit-Carême de Massillon*, soit un chapitre de *Montesquieu* ou de *Condillac*, ou de *Rousseau* ou même de *Buffon* ; mais on terminait toujours par un poète, un acte de *Nécomède*, quelques scènes du *Cid* ou de *Tartuffe*, ou bien enfin une *fable de La Fontaine*, ou bien encore un chant de l'*Enéide*, traduite par Delile

(1) Cette lettre, au législateur Buttafoco, fut publiée à Dôle, par M. Joly, imprimeur. N'apoléon n'était alors que lieutenant d'artillerie et tenait garnison à Auxonne. Quelques mois après cette publication, le jeune lieutenant invita M. Joly à venir le voir pour traiter de l'impression de son *Histoire de la Corse* ; cet ouvrage devait avoir deux volumes, et M. Joly se rendit à l'invitation. "M. le lieutenant Bonaparte, a dit lui-même M. Joly, dans une lettre imprimée, adressée au bibliothécaire de la ville, occupai au pavillon de l'arsenal, une petite chambre, n'ayant po' tous meubles qu'un mauvais lit sans rideaux, une tal placée dans l'embrasure de la fenêtre et chargée de liv et de papiers, et deux chaises. Nous fûmes d'accord r le prix de l'impression du livre ; mais, au moment de mec sous presse, M. de Bonaparte reçut l'ordre du ministre quitter Auxonne pour renforcer l'armée destinée à reprendre Toulon, et je ne pus imprimer son ouvrage."

devraient soumettre des prix pour dix années à venir, et assigner pour chaque année le sujet de concurrence et de l'exhibition; ainsi prévenu chacun aura le tems de se préparer; et d'offrir des grands prix, par exemple: de donner au premier vainqueur £100, au second £75, au troisième £50, jusqu'à ce que les fonds de la société soient épuisés. Par exemple, le 1er juin 1848, à celui qui aura le plus beau mouton £100 etc.; le 1er juin 1849, à celui qui labourera le mieux un arpent de terre, £100, etc.: le 1er juin 1850, à celui qui aura le plus beau sucre, £100, etc. Par ce moyen, les compétiteurs feront de la dépense, des efforts et n'épargneront pas leurs peines pour obtenir le succès; car toutes leurs dépenses pourront être plus que remboursée et au lieu de deux ou trois concurrents il y en aura 50 ou 100, et de là des avantages immenses, incalculables mêmes. Si nous ne traitons pas plus amplement ce sujet, c'est que nous sommes persuadés d'être bien compris de tous et que chacun y trouvera des données suffisantes pour calculer l'importance de ce système que nous croyons être déjà mis en pratique dans la Nouvelle-Ecosse et avec des résultats très-heureux, ainsi que dans plusieurs Etats de l'Union Américaine.—(*Gazette des Trois-Rivières.*)

LA REVUE CANADIENNE.

MONTRÉAL, 23 AVRIL, 1847.

La Situation.

Pour celui qui regarde avec calme la situation de la province en ce moment et qui se rappelle les évènements qui s'y sont succédés depuis trois ans, c'est un triste et désolant spectacle. Un régime de gouvernement alliant sans pudeur l'immoralite la plus honteuse; la corruption, la perfidie dirigeant les conseils du pays, l'opinion publique chaque jour outragée, les vœux et les besoins du peuple méprisés et négigés, le parlement impuissant, le parlement, la sentinelle avancée de nos droits et de nos libertés constitutionnels, que M. Draper avec sa politique machiavelique voudrait tenir l'esclave et l'instrument de ses volontés arbitraires; d'un côte une majorite factice, mensongère, créée on sait par quels moyens, et conservée par des moyens plus honteux encore, opprimant la vraie majorité populaire, de l'autre, un peuple inquiet, alarmé, attéré de l'audace de ses gouvernans; n'es-ce pas là la situation présente du Canada?

Pour croire que cet état de choses puisse continuer ainsi, il faudrait ne pas avoir sous les yeux les expériences de l'histoire, il faudrait ne pas connaitre le sort de tous les gouvernements corrompus, il faudrait douter de tout, de la justice, de l'honnêteté, de l'honneur et du devoir; il faudrait surtout perdre sa foi dans le bon sens et la volonté du peuple. Il faut croire que M. Draper a perdu le sentiment de tout cela, pour tenter encore de continuer son administration. C'est pourtant ce qu'on va faire.

Les dernières négociations ont convaincu tous les honnêtes gens des vraies intentions de l'administration; M. Draper n'a pas eu honte de tendre un piège de nouveau à des citoyens honorables, qui connaissent maintenant toute la profondeur de sa malice et de sa perfidie; il a osé associer le nom respecté de son maître, lord Elgin, à ses menteuses propositions à MM. Morin et Caron. L'administration a voulu faire croire que c'était l'offre des deux majorités qu'on faisait; ses organes le répétèrent à l'envie, tandis que M. Draper le répudiait par ses actes. Joignez mon gouvernement, disait-il aux membres de l'opposition, à qui il s'adressait, et les Canadiens-Français auront ce qu'ils voudront, mais l'exemple de MM. Viger et Papineau, leur disait, "ils n'auront rien," "vous serez sans influence, vous servirez d'instrument de division de vos compatriotes et de votre parti; c'est de la trahison que M. Draper veut, de la trahison partout et toujours, pour garder sa place et celle de ses collègues, et pour placer ses amis. Personne n'en doute, M. Smith est nommé juge; M. Daly demeure, et on va compléter le ministère.

Demain, la *Gazette Officielle*, va sans doute contenir la liste des membres du cabinet. Pour l'honneur de notre nationalité, nous espérons qu'elle ne contiendra aucun nom canadien-français. La nomination annoncée de M. Badgley, nous donne à peu près l'espèce de gens, dont M. Draper va se servir; quand notre premier ministre ne peut avoir des hommes politiques à son service, il en prend étrangers à la politique, des hommes ambitieux, pour qui les intérêts du peuple et les principes ne sont rien; il leur promet une ample récompense, pour des services de quelques mois ou de quelques années, et le marché est fait. C'est ainsi qu'il a agi cette fois encore; il a vu que MM. Viger et Papineau ne lui apportaient aucune influence, ne pouvaient consolider son mini-tère chancelant, il a tenté de gagner MM. Morin et Caron, et ensuite Sir Allan McNab. Ces hommes étaient trop honorables, pour se prêter à sa politique fourbe et immorale, et repoussèrent avec dédain ses propositions. Alors il pensa à M. Badgley.

M. Badgley est maintenant juge de la cour de circuit et commissaire des banqueroutes; depuis à peu près dix ans ce monsieur engagé exclusivement dans l'exercice de sa profession et de ses devoirs de juge, est parfaitement étranger à la politique et par conséquent incapable d'y prendre de suite une part honorable à lui-même et utile au pays; il n'y a que l'ambition d'être fait juge du banc de la reine qui ait pu l'induire à accepter une place de procureur-général qu'il ne peut remplir. Si M. Badgley eut eu le moindre respect pour le peuple canadien et des principes politiques *honorables*, il n'aurait pas accepté cette place; mais M. Badgley n'est pas tout à fait sans passé politique; il en a un, quoiqu'éloigné de nous, bien odieux encore à la majorité des Bas-Canadiens. C'est peut-être ses prédictions d'autrefois qui l'ont fait accepter. M. Badgley était en 1834-5 et 6, l'ami des *constitutionnels* de Montréal, des tories de la vieille école, outrés, fanatiques, et ennemis jurés du peuple du pays, de ces hommes politiques dont les principes et les actes ont été depuis tant de fois condamnés par les plus grands hommes d'état de l'Angleterre, enfin M. Badgley appartenait à ce parti qui a été la cause véritable des malheureux troubles de 1837.

Voilà l'homme que M. Draper place à ses côtés pour représenter le Bas-Canada dans le conseil, sans doute il lui associera quelqu'ancien collègue de 1836; nous ne rappelerons pas aujourd'hui les hauts faits, les crimes et les infamies des *constitutionnels* de 1834, la majorité de nos lecteurs s'en rappelle; qu'il nous suffise de dire que les principes de cette école n'ont plus que le mépris des hommes bien pensants de tous les partis et quoique fassent M. Draper, M. Badgley, M. Moffatt ou d'autres, on ne réussira pas à les propager.

La tentative de nous gouverner par des gens qui veulent notre anéantissement politique et social, grâce au libéralisme de notre époque, ne peut qu'être une ridicule défaite. Elle ne saurait que resserrer les liens qui nous unissent, et comme peuple, et comme parti, nous tenir unis comme un faisceau, nous rallier comme un seul homme.

Cette tentative nous fait faire en ce moment un appel à MM. Viger et Papineau; si ces messieurs ont encore du sang canadien-français dans les veines, ils ne peuvent soutenir un instant de plus le cabinet Draper. Nous les sommons au nom de nos compatriotes, au nom du pays, de nous dire la conduite qu'ils entendent suivre à la prochaine session? M. Papineau nous a souvent dit qu'il était prêt à résigner, c'est le temps de le faire; sans doute, il ne s'assoiera pas sur les mêmes banquettes ministérielles avec MM. Moffatt et Badgley? *Mieux vaut tard que jamais.* Il n'y a plus d'excuse pour eux; M. Papineau nous dira pas qu'il nous représente au ministère, et M. Viger ne joindra pas ouvertement le parti *ultra-tory*, ce serait trop.

Quant à l'avenir de ce nouveau cabinet, son sort est écrit d'avance; l'horizon est couvert de sombres nuages qui le menacent déjà des tempêtes qui vont suivre; la discorde règne parmi les partisans même de ce nouveau cabinet; la defiance, l'inquiétude est répandu parmi les membres de ce parti, qui compte dans ses rangs une foule de gens honorables, a qui les fourberies de M. Draper ne vont pas du tout. Ces gens sont fatigués du système à un tel point, qu'ils prêteront main forte pour la renverser d'un moment à l'autre. En ouvrant la Chambre, le 2 juin; M. Draper et ses collègues ont bien des comptes à rendre de tout ce qui s'est passé dans la vacance. Ils feront pauvre mine devant le pays, et devant ceux mêmes sur qui ils comptent le plus et qui les méprisent, car la moitié des partisant du parti Draper, ont pour lui, ses collègues et leur politique, le plus souverain mepris. Pour prouver ce que nous avançons, nous prendrons entre mille, l'extrait suivant d'un journal tory du Haut-Canada, qui contient de dures vérités à l'adresse de M. Draper. Le *Spectator* d'Hamilton, où réside Sir Allan McNab, a souvent exprimé les opinions de l'orateur, et les exprime probablement encore en cette circonstance.

"Les négociations sont terminées; et quoique nous devons nous réjouir qu'elles n'ont eu aucun succes, nous devons être mortifiés que quelque chose de si humiliant soit arrivé au gouvernement de lord Elgin. La manière dont on s'est servi du nom de Son Excellence est la partie la plus honteuse de l'affaire.

"Les conséquences sous un point de vue politique sont infiniment plus importantes qu'elles ne paraissent au premier coup-d'œil. Un cabinet conservateur a évidemment résolu de sacrifier le parti conservateur. Le fait est certain. Le ministère a trahi la confiance que ses partisans reposaient en lui. Si les négociations avaient réussi, M. Draper nous abandonnait à notre sort, gardait sa place et se moquait de ceux à qui il doit son existence politique.

"Au lieu de blamer les chefs Bas-Canadiens, comme parti, nous devons tout à leur juste orgueil et à leur indépendance; au lieu de les attaquer pour leur entêtement, nous devrions admirer ce haut sentiment d'honneur qui contraste si noblement avec les vues intéressées et criminelles de nos propres chefs. Nous triomphons par la victoire de nos adversaires; la défaite est à ceux qui ont sacrifié les principes pour l'intérêt. Puisque nous nous réjouissons du non-succès des negociations, nous devrions au moins donner crédit aux canadiens-français, pour de la consistance qui manque complètement chez nous. Tout satisfait que nous puissions être de ce dénouement, un moment de réflection doit nous en faire trouver la cause. Suivant et par aucun principe de justice, pouvons nous accuser les canadiens d'être un obstacle au gouvernement, quand ce gouvernement manifeste le désir de sacrifier tous les principes pour garder ses places."

L'ÉMIGRATION.— L'émigration est un des sujets les plus dignes d'attirer en ce moment l'attention publique. Dans quelques semaines le pays sera inondé d'Irlandais affamés et nécessiteux, et l'on sait la grande exportation faite cette année de nos produits, exportation qui va continuer aussitôt l'ouverture de la navigation; les subsistances sont déjà rendues ici, à des prix très élevés, et ce n'est pas seulement la fleur et les viandes qui ont doublé de prix; les grains inférieurs ont plus ou moins augmenté, et les patates qui se vendaient il n'y a pas longtemps 2s à 2s 6d la poche, se vendent maintenant 5s à 5s 6d. Dans le Haut-Canada, la récolte des patates a manqué complètement. Sous ces circonstances n'avons nous pas à craindre de voir la disette répandue parmi nous, avant la moisson de 1847? Il y a là de quoi faire réfléchir, et malheureusement nous ne voyons pas de remèdes au mal; le parlement provincial ne se réunissant qu'en juin, il sera trop tard pour cette année, l'émigration ayant lieu de bonne heure.

C'est probablement avec la connaissance des dangers qui menacent les colonies, que le Gouvernement Impérial n'ose pas encourager activement l'émigration, et l'aider par des moyens directs. Lord John Russell, répondant récemment à une question à lui posée par M. O'Brien, le membre de Limerick, disait que le Gouvernement après beaucoup de réflections, ne croit pas devoir entreprendre de payer le passage des Emigrants, de l'empire aux colonies. Que l'honorable membre devait savoir, que lorsqu'un grand nombre de ces Emigrants arrivent en Canada, et qu'il n'y a pas d'ouvrage pour eux, il remplissent les rues de Québec et de Montréal de pauvres, et non seulement sont exposés à avoir beaucoup de misère, mais tendent à créer dans les colonies, un sentiment antipathique et opposé à l'émigration. C'est pourquoi, ajoute le noble lord, on a cru devoir laisser l'émigration aux dispositions volontaires des gens, qui ne doivent dépendre que des informations qu'ils peuvent recevoir de ceux qui les précèdent, et des moyens et ressources que peuvent leur procurer les propriétaires irlandais et les paroisses; c'était très honorable pour ceux qui ont déjà émigré aux Etats-Unis, de pouvoir dire qu'ils avaient déjà transmis £600,000 pour faciliter l'émigration de leurs amis et parents. Le succès qu'a rencontré le système volontaire d'émigration est la raison pour laquelle le gouvernement ne veut pas fournir des fonds pour l'encourager. Quant à la taxe de l'émigration, elle n'est pas un obstacle, mais plutôt un bien pour l'émigrant; autrefois arrivant en Canada pauvre et sans ressources, il errait dans les rues de Québec et de Montréal; obligé de mendier, ne pouvant se rendre en Haut Canada où il pouvait trouver de l'ouvrage. Aujourd'hui avec la taxe de l'émigration, qui n'est que de cinq chelings par tête, l'émigrant en arrivant dans les colonies, s'il est malade on en prend soin dans un hopital, ou quand ils sont prêts à monter plus loin, on les aide à s'y rendre. La conséquence est que les rapports des agents de l'émigration sont très satisfaisants. Le nombre des personnes qui ont émigré l'année dernière est comme suit; à l'Amérique du nord 123,678, à l'Australie 2,347 et ailleurs 1,826, formant un total de 130,951; et la seule assistance qui a été donnée par le gouvernement a été donnée pour aider la taxe de l'émigration à faire rendre les émigrants de Québec et d'autres places, dans l'interieur du pays. Le montant ainsi fourni s'est élevé à £5,000, et une somme pareille sera demandée cette année au parlement." Lord John Russell termina ces remarques en disant qu'il était fermement d'opinion que si le gouvernement mettait un *stimulus* artificiel au grand désir qu'on avait déjà d'émigrer d'Irlande, il y aurait de grands risques d'inonder les colonies, de gens qui seraient incapables de trouver la subsistance. A New-York, l'émigration a déjà été si considérable qu'on a pensé à l'arrêter par une taxe."

Nous voyons encore dans certains papiers concernant l'émigration dans les provinces de l'Amérique du nord, publiés par ordre de la Chambre des Communes, qu'une dépêche de lord Grey à lord Elgin, datée le 31 décembre 1846, offrant de payer avec des fonds anglais pour aider ceux qui bâtiront des villages pour les émigrants, a été contremandée et que par une dépêche subséquente, en date du 29 janvier dernier, les secours aux émigrants consisteront à les faire rendre de place en place où il y a probabilité qu'ils trouveront de l'ouvrage. Lord Grey exprime "son approbation entière" de la manière dont MM. Buchanan et Hawke ont rempli leurs fonctions ces années dernières. Dans une autre dépêche à sir Wm. M. G. Colbrooke, en date du 20 janvier, lord Grey approuve la suggestion de permettre que des terres de la couronne soient vendues à crédit aux émigrants pour être payées par des travaux sur les chemins publics.

Il est facile de voir par ce que dessus les intentions du gouvernement anglais concernant l'émigration; la laisser à elle même et l'aider seulement par des moyens indirects, telle semble être sa pensée.

Pour nous habitans des colonies qui sommes plus intéressés que l'Angleterre, le sujet mérite notre sérieuse attention, et devra occuper celle de nos législateurs dans la prochaine session; il faudra nécessairement adopter quelque grand projet pour aider l'établissement des émigrant en Canada, ou leur fermer nos ports entièrement. Nous croyons qu'il faudrait établir un bureau d'émigration comme le suggérait, il y a quelques jours un correspondant de la *Gazette de Montréal*, composé d'hommes intelligents et pratiques, qui auraient le pouvoir d'établir les nouveaux venus sur les terres de la couronne et former des townships. Dans ce but il faudrait placer des fonds de la province entre les mains du bureau de l'émigration, sous les restrictions convenables, afin de couper des routes à travers ces townships, et par là augmenter la valeur des terres; les plus à l'aise acheteraient les meilleures terres et les pauvres les aideraient à les défricher en attendant qu'ils pussent en acheter à leur tour; ils travailleraient encore à ces routes publiques et par là pourraient payer quelqu'instalment du prix de vente.

LE *CANADIEN* ET NOTRE NATIONALITE.

Existe-t-il un parti Canadien-Français? Voila la question qui fait le sujet d'un long article du *Canadien* du 12 du courant, dans lequel les organes français de l'opposition la *Minerve*, le *Journal de Québec* et la *Revue Canadienne* sont vivement attaqués; sans doute c'est d'un parti politique dont le *Canadien* a voulu parler et à ce point de vue, nous croyons qu'il est dans l'erreur et que ses récriminations sont aussi fausses qu'injustifiables. En effet, nous prétendons qu'il n'existe pas de parti politique canadien-français en ce pays à l'heure qu'il est. Il n'y a que deux partis politiques en Canada, le parti libéral et réformiste formant l'opposition parlementaire et le parti tory, conservateur ou *constitutionnel* comme on voudra bien l'appeler. Il est bien vrai que dans le sein de ces partis il peut y avoir des intérêts divers et propres à une section ou une partie de ceux qui les composent, des intérêts sociaux, des intérêts locaux, mais toujours est-il qu'il n'existe que ces deux partis politiques.

Le *Canadien* veut tromper l'opinion publique sur le compte des journaux libéraux, mais il ne réussira pas plus cette fois, qu'en toute autre circonstances. Le bon sens du peuple saura faire justice de ses attaques. "Nous sommes accusés de travailler à détruire la nationalité canadienne-française en ce pays, et d'être prêt à sacrifier à nos alliés politiques tout ce qui constitue cette nationalité." Nous retorquons l'accusation contre le *Canadien*. Voyons quel est le coupable.

En nous faisant l'organe du parti libéral, composé de gens de toutes origines, nous n'avons jamais oublié que nous étions plus particulièrement l'organe de la population française, la plus importante section de ce parti. Le *Canadien* en insinuant que nous trouvons odieuse la devise

---

achevaient la soirée. C'était ce que l'empereur appelait plaisamment *le dessert*.

—L'esprit gagne, disait-il, à changer d'aliment. La diversité dans la lecture plait à l'imagination, comme la diversité des accords plait à l'oreille. Et puis, ajoutait-il en clignant de l'œil, et en regardant mesdames Bertrand et Montholon, nous pourrions bien, à la rigueur, nous autres hommes, nous contenter de la lecture des historiens, des philosophes et des moralistes; mais les dames ne s'accoutumeraient pas aisément à cette manne intellectuelle, et elles se lasseraient bien vite d'histoire, de philosophie et de morale, qu'elles n'aiment guère dans les livres. D'ailleurs, je dois déclarer que je suis moi même un peu femme sur ce point: je professe un très grand respect pour les livres de morale, et surtout d'histoire, mais j'aime par dessus tout la poesie et les grandes pensées qui surgissent dans les beaux vers. Etant officier d'artillerie, je m'amourachai des poésies d'*Ossian*, et MacPherson me paraissait le plus grand poète des temps modernes, car c'est lui qui avait colligé, ou peut-être même bien inventé cette rude poésie qui me passionnait à vingt ans, et qui aurait fait de moi un martyr dans l'occasion. On dit qu'Alexandre le Macédonien avait constamment sous son chevet un exemplaire de l'*Illiade*, qu'il lisait et relisait sans cesse; que César portait toujours sur lui un exemplaire de *Phedre*, et que Charlemagne ne voyageait jamais sans avoir sous la main la *Cité de Dieu* de Saint-Augustin. Je puis dire, moi, qu'il fut un temps où Ossian ne quittait jamais les poches de mon habit; mais alors, je n'étais ni général, ni consul, ni Empereur; je ne voyageais pas; j'étais tout bonnement lieutenant d'artillerie, et j'habitais la ville de Valence en Dauphiné.

Mon goût pour Ossian, poursuivit Napoléon, se perdit en Egypte. C'est là la terre classique des contes, des prodiges et des merveilles. L'imagination arabe ne s'est pas contentée d'inventer des religions, elle a tout embelli, tout transformé en perles, en parfums et en fleurs. Au Caire, j'ai pris plaisir plus d'une fois a m'entretenir avec des poètes égyptiens. Je croyais, après avoir lu les *Contes arabes* de M. Galland, qu'il n'y avait plus rien à dire sur la matière; je me trompais: l'esprit des Arabes est comme le miel, il déborde sur toutes les terres incultes et les féconde. Mes poètes du Caire me faisaient, sur les aventures les plus grossières et les moins romanesques des soldats de mon armée, des contes très jolis, très spirituels, qui m'intéressaient vivement. La richesse de la broderie absorbait la vulgarité du sujet, et j'étais tout surpris de trouver, dans le récit des amours d'une vivandière et d'un tambour, par exemple les palais de porphyre, les nains difformes, les meubles d'ivoire, les colliers de perles, les almées voluptueuses et les fleurs enchantées qui flattent si délicieusement les sens et l'esprit dans le continuel bavardage de la sultane Scherazade. Mais à tout prendre, dit Napoléon en terminant, ces aventures de soldats européens arrangées à la mode arabe étaient des coupes de fayence qu'on doublait d'or et que l'on incrustait de diamans.

Un soir, que le grand maréchal avait lu, d'après le désir exprimé par Napoléon, quelques fragmens du *Dictionnaire historique* de Bayle, et plusieurs page du fameux ouvrage du père Mallebranche sur la découverte de la vérité, l'Empereur, qui avait été vivement impressionné par la haute philosophie de Bayle, et par l'élégante et riche imagination du père Mallebranche, qui, selon Locke: "avait habillé la raison avec les fleurs de la poésie," l'Empereur, disons-nous, s'écria, après que le lecteur eut cessé de parler:

Bayle, en philosophie, et Mallebranche en métaphysique, sont les premiers philosophes des temps modernes. Locke, Spinola et Leibnitz lui même dont Voltaire a chanté si hautement les louanges au détriment des philosophes français, ne sont pas comparables à ces deux hommes, non-seulement par la clarté des raisonnemens, mais encore par la forme et le nerveux du style. Bayle a rendu un immense service à l'histoire en la débarrassant de ces formes de convention qui tendent à dénaturer les faits et à obscurcir les événemens. Bayle a appris à douter et le septicisme, est une vertu en histoire et en philosophie. Mallebranche, de son côté, en réfutant Descartes dont le mérite est incontestable, dans quelques parties de sa philosophie, a également bien mérité de la postérité. Souvent aussi le bon oratorien paye aussi un trop large ribut à son système, et son imagination l'entraie trop loin; mais que ne doit-on pas pardonner en faveur de ce style, toujours charge d'images nobles, gracieuses ou pittoresques, qui masquent avec tant d'à-propos l'aridité des matières purement métaphysiques!. Dans mon opinion, et il y a longs-temps que je me la suis faite, Bayle et Mallebranche doivent être mis au premier rang des écrivains français et des idéologues.

A ce mot d'idéologue, le grand maréchal prit la parole et, en souriant, fit observer à Napoléon qu'au temps de sa puissance il avait flétri cette dénomination d'idéologue.

—Entendons-nous, répondit vivement Napoléon, l'idéologie tant qu'elle ne se mêle que de faits spéculatifs, est bonne, utile même; car l'âme, les passions, ces parties intangibles de l'homme, sont naturellement de son domaine. Mais lorsque l'idéologie, répudiant ses tendances, s'avise de se fourrer dans la politique et dans le gouvernement, alors elle ne fait plus que des sottises. Autre chose est de bien connaître les attributions de l'esprit ou de savoir conduire les hommes.

L'idéologie proprement dite et comme je veux la définir, ne connait que des théories sans application et se trouve, par le seul fait de son ignorance, à mille lieues des vérités pratiques du gouvernement. C'est un aveugle né qui veut diriger une troupe de clairvoyans; autant vaudrait, pour les nations, être conduites par un aveugle véritable que par un idéologue car tôt ou tard l'aveugle se cassera le cou et laissera la place à un plus clairvoyant, tandis que les idéologues purs tiennent bon et se relèvent après chaque chute, plus décidés que jamais à se cramponner au pouvoir. Et voyez, s'il vous plait, où ces pauvres aveugles veulent mener l'Angleterre et l'Europe; par l'inconcevable entêtement à un principe poussé jusque dans ses dernières conséquences, ils veulent abolir l'esclavage dans les colonies anglaises. L'humanité, l'égalité, voilà leur mot d'ordre et de ralliement.... Et bien!.... ils réussiront, car ils crient le plus haut et le plus fort; mais qu'en résultera-t-il? Chaque colonie anglaise sera traité par les noirs comme Saint-Domingue.... La race blanche sera massacrée par la race nègre: le fer, la flamme seront employés par les nègres, grâce aux idéologues, pour arriver au plus vite à cette émancipation que de sages dispositions auraient pu leur donner plus tard sans commotions et sans secousse. Je sais bien qu'il entre dans la politique de l'Angleterre de compromettre ses colonies, pour ruiner plus sûrement celles des nations rivales; elle se rend borgne volontiers pour pouvoir crever les yeux de ses victimes; mais ce qu'il y a de plus affreux dans tout ceci, c'est que les idéologues français ne voudront pas voir le piége tendu par l'Angleterre et clabauderont de la meilleure foi du monde pour faire gagner la partie à notre perfide ennemie. Ainsi la France devra à ses idéologues, outre les malheurs incalculables de sa longue révolution, la ruine de sa marine, de ses intérêts commerciaux et de ses colonies. Tout le temps que j'ai été au pouvoir, j'ai mis bon ordre à l'intempérance de langue de ces malheureux songe-creux, qui criaient alors à la tyrannie et au despotisme! Aujourd'hui ils peuvent, tout à leur aise, prêcher leurs dangereuses maximes et agrandir le cercle de leurs prosélytes parmi les niais, qui ne laissent jamais de se laisser prendre aux appats d'une idée nouvelle. La France un jour me saura gré d'avoir éloigné constamment ces brouillons des affaires publiques, et soupirera après la fermeté salutaire de mon gouvernement, mais il ne sera plus temps: les idéologues se seront ancrés au pouvoir et tous les désastres viendront fondre sur notre noble et généreuse patrie. (*A continuer.*)

LE GREAT-BRITAIN. — Une assemblée des propriétaires du *Great-Britain* a eu lieu le mois dernier à Bristol. La réunion a duré trois jour et a été des plus orageuses. On a vivement reproché aux directeurs de n'avoir assuré que pour 17,000 liv. sterl. un navire qui en avait coûté près de 140,000; on les a aussi blâmés d'avoir rendu le prix du passage aux passagers qui se trouvaient à bord au moment du sinistre; enfin, on les a accusés de n'avoir pas pris des mesures assez immédiates et assez efficaces pour remettre le steamer à flot. Les directeurs, dont le tort le plus réel dans tout cela était l'insuccès et la perte de l'entreprise, ont répondu de leur mieux à ces récriminations. Le *Great-Britain*, ont-ils dit, avait été assuré pour cinquante mille livres à ses deux précédents voyages, et l'on avait vainement cherché à renouveler cette assurance. En définitive, le résultat de la réunion paraît avoir été la dissolution de la compagnie et la vente de tout son matériel.

qui jure tant avec le caractère de sa feuille "*nos institutions, notre langue et nos lois,*" a dit une calomnie contre la presse libérale, évidente pour tous ceux qui la connaissent. Car ses organes travaillent avec ardeur à augmenter l'influence de la population canadienne-française. Ils n'ont jamais prétendu comme le *Canadien* que cette influence diminue tous les jours, que cette population est dans une grande minorité et qu'il est impolitique et imprudent de lutter avec les autres origines. Au contraire, nous voyons avec joie autour de nous les élémens composant cette nationalité prendre chaque jour de l'accroissement et se développer dans une proportion aussi grande et plus grande que toutes les autres populations.

Il n'y a pas, selon nous, de parti politique Canadien-Français, mais il ne s'en suit pas de là, comme le dit faussement le *Canadien* que nous prétendions qu'il n'existe pas des intérêts Canadiens-Français. Loin de nous une telle pensée; nous avons des lois, des institutions, une langue et des droits qui nous sont garantis par la foi des traités et notre constitution; ces institutions, nous les avons défendues de tous nos humbles efforts et nous les défendrons toujours de même à l'avenir. C'est pour mieux les protéger et les conserver, que nous formons des alliances politiques; et en entrant dans un parti compose de toutes les origines, nous n'abandonnons rien de nos droits, quoiqu'en dise le *Canadien*.

Mais,d'où vient donc,tout-à-coup la sollicitude de ce journal pour tout ce qui nous est cher? N'est-ce pas le *Canadien*, qui seul avec l'*Aurore des Canadas* de tous les journaux francais du pays, a soutenu l'administration Draper, et MM. Viger et Papineau? Et sous quelle administration, notre nationalité, notre langue et nos institutions, ont-elles eu à soutenir de plus rudes attaques? Que disait le *Canadien*, quand lord Metcalfe dénonçait les canadiens-français comme des hommes dangereux et parjures? Que disait-il, quand la Province était inondée d'assommeurs pour violenter les élections! Que disait-il, quand MM. Viger et Papineau, votaient pour Sir Allan McNab, comme orateur, contre M. Morin? Que disait-il, quand ces mêmes MM. Viger et Papineau votaient contre la proposition de M. Lauin, pour l'usage de la langue française dans les *procédes* parlementaires? Qu'a-t-il dit, lors du vote de ces deux hommes, approuvant la spoliation des biens des Jésuites, et le paiement des frais de la justice en Haut Canada, à même nos deniers! Qu'a-t-il dit enfin, quand les Canadiens français ont été si souvent et si injustement maltraités par le parti au pouvoir? *Rien*. Et c'est ce même journal, qui se prétend encore l'apôtre et le défenseur de la nationalité Canadienne-Française!

AFFAIRES MUNICIPALES.—Hier soir, le Conseil de Ville s'est assemblé, mais après la lecture des pétitions, M. de Bleury, se servit d'un langage si offensant, pour le maire et les conseillers, et interrompit les membres si souvent, que le Conseil fut ajourné. La cause de la sainte colère de M. DeBleury, était la présence de la police au Conseil, pour tenir la paix. Nous savons gré à notre digne maire, de son énergie à faire garder le bon ordre au Conseil, et nous espérons qu'on saura imposer silence à des gens de la trempe de Gugy et DeBleury, qui ne parlent que pour exciter les passions populaires; le conseil doit se faire respecter, et nous savons qu'il le fera tel qu'aujourd'hui composé. Les bons citoyens de Montréal, ont été assez longtemps à la merci de la canaille tory. Les Conseillers ne doivent pas oublier ce qu'ils doivent à leurs constituans; la majorité a une grande responsabilité et nous ne doutons pas qu'elle fasse son devoir. Quant à MM. DeBleury et Gugy, qu'est-ce après tout que ces deux hommes; des *braillards ennuyeux*, qui ressemblent fort à un fameux tory d'Irlande, de qui, O'Connell disait un jour en le montrant: Dans la poitrine de tout homme, le cœur enrichi d'un sang généreux tient à des muscles que la sympathie dilate; dans la poitrine de cet homme là, (DeBleury, Gugy) savez-vous ce que vous trouveriez? Au lieu de cœur et de sang, de petits vaisseaux pleins d'une humeur âcre et noire; au lieu de muscles, des courroies de cuir moisi, que la haine ressère contre les poumons, et qui lui arrache ces cris de bêtes fauves dont il nous déchire les oreilles.

A BAS LES JOUEURS! — Les journaux de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, nous disent que les autorités de cette ville viennent de faire table rase de toutes les maisons de jeu; plusieurs établissements considérables ont été fermés et les joueurs obligés de déguerpir. La police de Montréal a besoin d'être sur ses gardes; les *blacklegs* vont abonder après l'ouverture de la navigation.

LA NAVIGATION.— Nous apprenons avec plaisir que le canal de Lachine sera ouvert aussitôt que le fleuve St. Laurent et les lacs seront débarrassés de glâce, et que les travaux pour creuser le lac St. Pierre vont commencer aussitôt l'ouverture de la navigation et qu'on s'efforcera le plutôt possible d'obtenir un chenail de 150 pieds de large et 14 pieds de profondeur.

On dit que M. De Charbonnel s'est rendu à l'invitation des membres de l'*Institut Canadien* qui l'ont prié de leur donner une lecture. Nous en ignorons le sujet, aussi bien que le lieu et le jour. Mais nous tâcherons d'en avertir nos lecteurs. La foule sera probablement considérable, et peut-être la salle de l'Institut ne suffira-t-elle pas à contenir les auditeurs. L'Institut aura sans doute prévu ces circonstances.

Le Juge Rolland, nous dit ce matin la *Gazette de Montréal*, est nommé juge en chef de ce District, en remplacement de feu M. Vallières de St. Réal. M. Smith a résigné sa place de Procureur Général, et est fait Juge Puisné, à la place de M. Rolland.

Le siége parlementaire de Missisquoi est vacant par la dernière nomination.

Ces nominations, ainsi que celle de M. Badgley, doivent paraitre dans la *Gazette Officielle* de demain. Quant à celle de M. Moffatt, elle est contredite et incertaine; nous verrons.

Le *Daily Advertiser* d'Oswego nous apprend, qu'il y a maintenant sur le lac Ontario, 140 steamers et vaisseaux possédés par des américains, dont le tonnage s'élève à 26,048.

C'est aujourd'hui la St. George; nos compatriotes d'origine anglaise, chôment leur vaillant patron par une procession et un diner, ce soir, chez Daley.

LA TEMPÉRATURE. — Il faut bien parler du temps dans le journal, quand c'est le sujet de toutes les conversations, d'un bout du pays à l'autre; à cette époque rien n'est plus intéressant; tout le monde a tant hâte de sortir des langes de l'hiver et des misères qu'il apporte, et de voir le doux printemps réchauffer nos cœurs. Le commerce et l'industrie depuis si longtemps souffrant et languissants attendent avec tant d'impatience l'ouverture de la navigation et le commencement des affaires. Cette semaine nous avons eu quelques jours de pluies, qui ont fait fondre un peu la neige et la glace de nos rues; la glace sur le St. Laurent en a beaucoup souffert. La débâcle ne peut tarder. Hier la glace du lac St. Louis est descendu et à fait tetonler celle vis-à-vis la ville; nous l'avons vu marcher, et faire un fracas semblable au tonnerre lointain; mais elle s'est arrêté vers cinq à six heures du soir; ce matin elle est encore là la misérable, sale et honteuse; sans doute avant notre prochain numéro, elle aura déguerpi à la grande satisfaction de tous ceux qui nous lisent. Nous avons cette année une des saisons les plus tardives que nous ayons eu en Canada. A Gaspé le 3 avril le golfe était couvert de glaces et il faisait un froid de janvier. A Québec, la saison a été également froide; cependant depuis quelques jours le temps est devenu plus doux; quelques barges et goëlettes y sont arrivées et le petit steamer a commencé à traverser à la Pointe-Lévy. A Cornwall et Kingston la rivière est libre de glaces et la navigation ouverte. Les steamers viennent jusqu'a Dickinson's Landing. Les ports de Port Pope, Toronto, Hamilton et Cobourg sont ouverts. A Ste. Catherine, le temps est déjà délicieux, les labours ont commencé, à London, le pont a été emporté par les eaux; enfin, nous ne devons pas oublier de dire qu'à Montréal, les canards sauvages ont fait leur apparition et que les rossignols et les oiseaux de toutes sortes font entendre leurs chants mélodieux; ce qui peut nous faire espérer de voir la semaine prochaine, le printemps prendre sans plus hésiter, possession du pays; nous ne lui ferons pas plus de résistance que les Mexicains n'en ont fait aux Américains.

M. Heyward, ci-devant Surintendant de la Bibliothèque Mercantile, a été nommé Surintendant de la *Nouvelle Chambre de Nouvelles et de Commerce*, grande rue St. Jacques.

Il y a en ce moment à Montréal, au-dessus de 100 maisons, qui ne sont pas louées; c'est là un sujet qui mérite l'attention des grands propriétaires; avec de tels faits devant les yeux, on hésite à encourager le Railroad de Portland!

Le *Quebec Mercury*, dit que le "*John Munn*" le magnifique nouveau Steamer de la Ligne du Peuple, sera prêt à marcher vers le 10 mai; ses chambres sont presque meublées. L'opposition va commencer plus vive et plus acharnée que jamais; "*Ventre St. Gris*," comme disait le brave Henri IV, allons nous en avoir un été chaud, "l'opposition sur terre et sur mer." *A bas les tory et les monopoles!*

Des lettres du 5 avril de Pittsburg et du 10 de Cincinnati, nous donnent des nouvelles de Mgr. de Walla-Walla et de ses compagnons de voyage, tous étaient en bonne santé, excepté le bon Evêque qui souffrait d'une douleur assez vive dans l'épaule droite, parce qu'en quittant Montréal, et en traversant à Laprairie, la voiture avait versé et l'Evêque s'étant trouvé sous ses compagnons assis sur le même siége, qui avant porté toute la pesanteur de leurs corps..... Un accident plus grave a cependant failli être plus fatal. En approchant de la petite ville d'Erié, lorsque la diligence montait rapidement une côte, une des roues se brisa; heureusement cependant que la voiture ne versa pas, car elle n'était qu'à deux pieds d'un bas-fond dans lequel elle serait tombée. C'était encore du côté où le digne Evêque était placé, et cette seconde secousse ne contribua pas à adoucir les douleurs de son épaule déjà malade. On dit, écrit l'Evêque, qu'il y aura une émigration de 5 à 6000 personnes vers l'Orégon cette année. Mgr. Blanchet se loue beaucoup de la généreuse hospitalité qu'il a reçue de la part des évêques de Pittsburg et de Cincinnati.—(*Mélanges.*)

NEW BRUNSWICK. — Les dernières nouvelles nous apprennent que la session a été close le 14 du courant. Le gouverneur a exprimé sa satisfaction sur les travaux de la session. Avis a été donné que pour la prochaine session le siége du gouvernement est changé de Fredricton à St. Jean.

PREMIERS MINISTRES ANGLAIS POUR L'ANNÉE 1760 à 1846.—*Le Très-Hon.* William Pitt, 1760; Comte de Bute, de 1761 à 1762; George Granville, 1762 à 1765; Marquis de Rockingham, 1755 à 1766; Duc de Grafton, 1766 à 1770; Lord North, 1770 à 1782; Comte de Shelburne, 1782 à 1784; Très-Hon. William Pitt, 1784 à 1801; Très-Hon. Henry Addington, 1801 à 1804; Très-Hon. William Pitt, 1804 à 1806; Lord Grenville, 1806 à 1807; Duc de Portland, 1808 à 1809; Très-Hon. Spencer Percival, 1810 à 1812; Comte de Liverpool, 1812 à 1827; Très-Hon. George Canning, 1827; Vicomte Goderich, 1827 à 1828; Duc de Wellington, 1828 à 1830; Comte Grey, 1830 à 1834; Duc de Wellington (*pro tem.*) 1835; Vicomte Melbourne, 1835; Sir Robert Peel, 1835 à 1836; Vicomte Melbourne, 1836 à 1841; Sir Robert Peel, 1841 à 1846; Lord John Russell, 1846.

PORTRAITS DES GÉNÉRAUX TAYLOR ET SCOTT. — Ces deux hommes, quoique appartenant au même parti, ont pourtant entr'eux de frappantes dissemblances, comme hommes et comme généraux. Du même âge à peu près, l'un est modeste et simple comme un habitant des champs, l'uniforme et le chapeau à plumes le gênent, autant qu'il le peut il les dépose pour revêtir sa veste de toile et son chapeau de paille de fermier. Allant droit au but en toutes choses, comme l'homme de la nature, il n'evite aucun combat et est toujours prêt à rencontrer l'ennemi. Il fait la guerre par instinct plutôt que par art et avec les lumières d'un sublime bon sens plutôt qu'avec celles de la science; il a la pénétration de l'Yankee de l'Est et la grandeur d'âme du planteur du Sud; homme d'action plutôt que de paroles, il frappe dru, parle peu, mais parle toujours bien. C'est le vrai type du général républicain; c'est Cincinnatus qui a quitté la charrue pour les camps et aimerait autant probablement, retourner à sa charrue que revêtir l'habit présidentiel, car c'est encore un uniforme.

L'autre, le général Scott, est un magnifique soldat: il a la taille d'un hercule, le front haut et la physionomie ouverte, expressive, affable, mais empreinte du sentiment de sa valeur personnelle. Le général Scott est le plus bel homme de son armée. Il aime le commandement, il aime l'uniforme, il aime la parade. Brave comme César, il est glorieux comme lui. Ses proclamations sont pompeuses, ses bulletins sont verbeux et aussi diffus que ceux du général Taylor sont concis et laconiques. Homme d'étude, officier formé à l'école autant que sur les champs de bataille, il aime à opérer selon les traditions militaires et à battre son ennemi selon les règles. Il n'eût certainement pas combattu comme l'a fait le général Taylor, à Monterey et à Buena-Vista, mais le général Taylor n'eût peut-être pas pris Vera-Cruz sans effusion du sang américain, comme lui. Celui-ci ne voit que Santa-Anna et l'honneur de son pays au bout de son épée et de ses victoires; celui-là y voit la renommée, la gloire et probablement la présidence. Et le public, qui, avec le flair si perspicace de la foule, devine, juge les sentiments de ces deux hommes égaux par le courage, entoure plus particulièrement de sa sympathie celui qui la cherche le moins, et qui semble par cela même la mériter le plus. Aussi croyons-nous que de ces deux compétiteurs futurs, le vieux *Rough and Ready* est celui qui a le plus de chances de succès, celui qui est le mieux fait pour donner la victoire au parti qui lui confiera son drapeau.— (*Cour. des E.-U.*)

UN MADRIGAL DU GÉNÉRAL BONAPARTE.— Peu de personnes savent que, dès l'année 1796, une "Gazette Française" fut établie à New-York. Dans le numéro du vendredi 4 novembre de cette feuille, dont l'existence fut éphémère, on trouve des vers attribués au général en chef de l'armée d'Italie, qui, s'étant déclaré le chevalier d'une belle Milanaise, reçut de cette dame, avec quelques lignes rimées, une cocarde tricolore. Voici le madrigal du général Bonaparte:

Je la reçois cette cocarde,
Je la prends de tes mains comme un don de ton cœur,
Et désormais je la regarde
Comme un gage assuré de gloire et de bonheur.
Paré de tes rubans, je vole à la victoire,
Et je sers à la fois le dieu Mars et l'Amour.
Peut-on ne pas aimer la gloire
Quand on pense aux prix du retour?

On voit par cet échantillon que le général Bonaparte n'était pas aussi fort sur l'art poétique que sur l'art militaire et qu'il a bien fait d'abandonner les traces de Marivaux et de Dorat pour suivre celles de César et de Charlemagne.

— Une imprudence inqualifiable a eu lieu ces jours derniers à Savigny, canton de Charmes. Trois enfans atteints de gale sont morts des suites funestes d'une friction opérée sur eux par leurs parens. La graisse employée se composait de mercure, d'eau forte et d'alun. Cet événement a causé une vive sensation dans cette commune, et a plongé la famille de ces petits malheureux dans le plus profond désespoir.

Bulletin des Encans.

SAMEDI 24 AVRIL.

Chez Auguste Delisles, écr., rue Ste. Elizabeth, meubles de ménage, 11 h. A. M.

Vente en banqueroute de meubles de ménage, outils de charpentier, bois etc., chez James Maitin derrière l'Eglise des Récollets, 10 h. A. M.

LUNDI 26 AVRIL.

Chez B. C. Valois, 54, rue McGill, meubles de ménage, etc., 10 h. A. M.

Chez P. Neil, rue St. Charles-Baromée, meubles de ménage, 11 h. A. M.

Vente de meubles de ménage chez M. W. Hepburn Richmond Square, faubourg St. Antoine, 11 heures A. M.

Vente de meubles de ménage, chez Daneil Torrance, 3 Portland Place, rue St. Antoine 11 h. A. M.

Vente de fonds de marchandises, chez R. Watkins, grande rue St. Jacques, 11 h. A. M.

MARDI 27 AVRIL.

Vente de meubles de ménage, chez M. De Bleury, rue Craig, 11 h. A. M.

Vente de meubles chez J. D. Bernard, rue St. Paul 10 h. A. M.

Vente de meuble chez le lieut. col. Evans de l'artillerie No. 1 bâtisse pe Stuart, faubourg Québec, 10 heures A. M.

Vente de fonds de commerce, chez Thos. Wallace et cie, rue St. Paul, 11 h. A. M.

MERCREDI 28 AVRIL.

Vente de meubles de ménage chez M. Jobin, No. 5 Portland Place, 11 h. A. M.

Vente de meubles de ménage chez T. Sculthorp, rue Brunswick, Beaver Hall. 11 h. A. M.

JEUDI 29 AVRIL.

Chez le capt Rouch, rue Dorchester près de l'hôpital anglais, meubles de ménage, 10 h. A. M.

Chez J. & J. Mahony, rue McGill, groceries, 10 h. A. M.

Vente de meubles de ménage, chez J. B. Anderson, rue Notre-Dame, 11 h. A. M.

VENDREDI 30 AVRIL.

No. 51, Grande rue St. Jacques, meubles de ménage, 10 h. A. M.

Vente de meubles, chez le major Douglas, No. 11, *Bellevue Terrace*, 11 h. A. M.

SAMEDI 1 MAI.

Chez M. Cyrus Macaire, café français, rue Notre Dame, meubles de ménage, 11 h. A. M.

LUNDI 3 MAI.

Chez M. Pitcher, rue McGill, derrière l'église Américaine, meubles de ménage, 10 h. A. M.

MARDI & MERCREDI 4 & 5 MAI.

Chez J. B. Forsyth, écr., rue Notre Dame, meubles de ménage, 10½ h. A. M. chaque jour.

Naissances.

A St. Martin, le 13 du courant, la Dame de Paul J. Filiatrault, écr., Notaire, a mis au monde un fils.

A Troy, (E. U.) le 15 avril, la dame de M. Benj. Rodier, a mis au monde un fils.

Mariages.

En cette ville, le 21, J. H. Evans, écr., de la maison de B. Brewster & Cie., à Margaret, 3me fille de feu Wm. Kerr, écr.

Deces.

A la demeure de l'hon. Francis Hincks, son beau-frère, mardi dernier, M. J. B. Stewart, fils aîné d'Alexander Stewart, écr., de Legoniel près de Belfast, Irlande, âgé de 45 ans.

A la demeure de Benj. Delisle, écr., le 20, Marie-Julia, enfant de D. M'Donald, écr, de St. Jean, âgée de 7 mois.

En cette ville, le 21 du courant, EMMA, fille de P. Jodoin, écr., âgée de 22 mois.

VENTES A L'ENCAN.
PAR J. D. BERNARD.

VENTE D'EFFETS D'EGLISE,
Par Encan Public,

APPARTENANT A UNE FAILLITE.

SERONT VENDUS, aux Chambres d'Encan du soussigné, MARDI matin, le 4 MAI prochain, tous les effets ci-bas énumérés, appartenant à la faillite de M. L. DELAGRAVE, consistant en ORNEMENTS D'EGLISES, en DRAP D'OR et ARGENT.

Etoffe Damassée pour Ciel de Dais,
Etoffe blanche pour Chapes, Galons et Franges d'Or,
Croix, Agneau, Monaco brodée,
Echantillons de Draps d'Or et d'Argent,
Pékin, Tafetas cramoisies, Damas fond blanc,
Garnitures de Chape, Echape en Soie,
Bannières de St.-Jean-Baptiste,
Mareeline blanche, Fer à Hostie,
Boites aux Stes. Huiles en argent,
Encensoirs avec Navettes argentées,
Vierges en plâtre de différentes grandeurs,
Do do argentées (grandes).
Exercices orthographiques, Alcalimetre,
Gravures, Sujets religieux,

—AUSSI,—

Lunette avec étui (longue vue montée en argent)
Chapeaux Mécanique en soie pour hommes,
Chapeaux de paille de fantaisie,
Gants de Kidd français pour dames très fins,
Rubans français au dernier goût,
Tabatiere montée en argent et en nacre de perle,
Parasol, Barége, Châles de soie noire, Cravate de soie noire, Mouchoir de poche de soie,
Souliers et Bottines de Prunelle, Fleurs Artificielles,
Bracelets, Epingles et Crochets en or pour dames,
Dictionnaire de l'académie française grand
ditto français en anglais vice versa.
Livres de prière, Savon parfumé en boites,
1 Méchanique à boucher des bouteilles,
13 caisses Ardoises, grandeurs assorties.

La Vente commencera par les objets d'Eglise, le tout sera vendu sans réserve.

Les conditions seront connues au jour de la Vente.

Vente à DIX heures A.M.

J. D. BERNARD.

23 avril.

LA VENTE de MARCHANDISES SECHES qui devait avoir lieu hier au Magasin du Soussigné est inévitablement REMISE, à Mardi le 4 MAI prochain, auquel temps elle aura lieu sans faute.

23 avril. J. D. BERNARD.

VENTE DE MARCHANDISES SÈCHES

AUX Magasins du soussigné MARDI, le 4 MAI prochain, et le jour suivant, on offrira en Vente par Encan Public 200 lots de MARCHANDISES, LAINAGES, COTONAGES ET SOIRIES.

—AUSSI—

Un gros lot d'effets mêlés, et de hardes faites appartenant à différents fonds de Banqueroutes qui doivent être réglées sans réserves.

—AUSSI—

15 Caisses de Chapeaux de soie.
5 do do castor.
3 do do de paille.
3 do, de Casquette de drap et de toile cirée.

Termes avantageux.

La vente chaque jour à UNE heure.

23 avril. J. D. BERNARD.

Vente de Meubles de Ménage.

A la résidence du soussigné No. 152 Rue St. Paul, MARDI MATIN *le 27 du courant sera vendu par encan public tout son ménage comprenant:*

TABLE de centre de mohagony dessus, en marbre, Tables à cartes et a diner, Chaises et Sofas en crin, Rideaux de croisées de damas, Tapis de Bruxelles et de Kinderminster, Sideboard de Mohagany solide, Garde-Robe avec Vitreaux, Vases d'Albâtre et de Verre coupé Gardes feu de cuivre, Pelles et Pinces, Chaudière de cuivre au charbon, Services à diner, à Déjeûner et à Thé; Effets de table platés et de verre coupé, Lampes, une magnifique couchette de mohagany, avec Rideaux de Damas Damb, Commodes, lits de plumes, Matelas de crin, Paillasses, Laves-mains, Tables de toilette et verrerie:

5 volumes du N. Y. Albion complet,
3 do N. Y. Mirror ditto,
Pictorial Times etc.

AUSSI

Un magnifique tableau à l'huile musical, représentant un *châlet* dans les montagnes de la Suisse, des Gravures avec cadres dorés.

Un superbe tour de cheminée de marbre noir avec un Buste de Napoléon à cheval en bronze, une paire de pistolets, coutelas etc.

AUSSI

Une excellente vache à lait.
Polles de cuisine et autres ustensile, etc., etc.

Comme le soussigné cesse de tenir maison, le tout sera vendu sans réserve.

☞CONDITIONS:—au dessous de £25 comptant, au dessus de £25 trois mois de crédit.

Vente à DIX heures.

16 avril, J. D. BERNARD.

MERCHANT'S EXCHANGE
AND
Reading Rooms.
HALLE DES ODD FELLOWS

GRANDE RUE ST. JACQUES.

LA CHAMBRE DE COMMERCE (*Merchants' Exchange*) et de Nouvelles, Grande rue St. Jacques, sera ouverte aux Souscripteurs le 1er MAI prochain.

Les heures de change, commençant ce jour là, seront de MIDI ET DEMI à UNE heure. Une chambre voisine du cabinet de lecture est maintenant ouverte où les souscripteurs peuvent aller s'inscrire.

20 avril.

NOUVELLE CHAMBRE DE COMMERCE ET DE LECTURE.

LES Marchands et autres personnes intéressées à l'établissement d'une NOUVELLE CHAMBRE de COMMERCE et de LECTURE, sont par les présentes avertis que la chambre spacieuse dans la *Bâtisse des Odd Fellows*, Grande rue St. Jacques a été louée, et sera préparée pour les souscripteurs dans quelques jours.

16 avril.

AVIS.

ON A BESOIN IMMÉDIATEMENT d'un Surintendant pour la NOUVELLE CHAMBRE DE COMMERCE et de LECTURE. Les applications doivent être adressées le ou avant le 20 du courant à

Wm. BRISTOW,
Secrétaire du Comité.

16 avril.

AVIS

LE soussigné donne avis à tous ceux qui doivent à la Faillite de BENDE & FRERE de venir régler d'ici au 15 du mois prochain, au bureau de Messrs. PELLANT & BERNABE', No 130, Rue Notre Dame, faute de quoi leurs comptes seront remis entre les mains d'un Avocat qui sera chargé d'en faire la collection.

W. MALSBOURG

Montréal, 20 avril 1847.

CHAPEAUX FRANCAIS.

LES Soussignés ont bien l'honneur d'annoncer à leurs PRATIQUES et au Public en général, qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX de SOIE. Reçus directement de PARIS, dans le mois de Novembre dernier. — PRIX: —25s. & 30s.

E. R. FABRE & CIE

Rue St. Vincent. No. 3.
16 avril, 1847.

COMMANDES POUR LA FRANCE.

LES Soussignés expédieront de nouveau, le 20 de ce mois, des COMMANDES pour la FRANCE. Les personnes désireuses de les charger de quelques ordres, pour *Livres, Gravures, Cartes Géographiques, Globes, Musiques, Instruments de Chirurgie*, ou de toutes autres marchandises françaises, sont priées de vouloir bien les transmettre à temps.

E. R. FABRE & Cie.

Librairie Canadienne, rue St. Vincent No 3.

13 avril, 1847.

AVIS.

LE Soussigné ayant été sollicité par plusieurs de ses amis d'ouvrir un MAGASIN DE COMMISSION ET D'ENCAN, prend la liberté d'informer le public en général qu'il a loué les Chambres ci-devant occupées par MM. James Connell et cie., pour leurs magasins en gros, presque vis-à-vis l'Eglise Anglaise.

Entrée par le porche entre les magasins occupés par MM. GARIEPY & SNYDER, et MM. PELLANT & BERNABE'.

Il sera prêt à recevoir toutes sortes de Marchandises, épiceries &c., en consignation, le et après le 15 courant.

Pour ceux qui seront disposés à lui confier des consignations, le Soussigné prend la liberté de déclarer qu'il n'épargnera aucun soin pour favoriser leurs intérêts, et il espère que, vû sa *longue expérience et ses connaissances* dans les affaires, il aura une partie du patronage public.

Il fera ailleurs des ventes de toutes sortes aux meilleurs *termes possibles*.

LEWIS J. HARKIN.

23 avril, 1847.

LES Soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général qu'ils ont maintenant en mains un assortiment général de GROCERIES et MARCHANDISES SECHES de toutes sorte, telles que Chapeaux pour Messieurs et Dames, Caps, hardes faites, &c. sur lesquels ils appellent l'intention des Marchands et des Habitants de la Campagne, et dont ils disposeront à des prix très réduits.

HUDON, LESIEUR & QUEVILLON,
Rue St. Paul, No. 109,
vis-à-vis MM. Fleury & St.-Jean

GRANDS AVANTAGES.

ENCOURAGEMENT
AUX NOUVEAUX ABONNES
DE LA
Revue Canadienne.

PRIMES EXTRAORDINAIRES!!

A dater de ce jour, ceux qui s'abonneront à la REVUE CANADIENNE et à l'ALBUM Littéraire et Musical, pour UNE ANNEE et enleveront leur abonnement d'AVANCE, auront droit de recevoir et recevront toutes les livraisons de "l'Album" publiées depuis le 1er. Janvier, 1846, comme Primes d'Abonnement.

Ainsi en payant SIX PIASTRES les Abonnés recevront de suite en souscrivant la valeur de leur argent et ils ont le Journal et l'Album pour rien pour un an.

Il y a maintenant 15 livraisons de l'Album publiées. Chaque livraison contient 4 pages de musique; les 15 livraisons forment 60 pages, ou 120 pièces de musique nouvelle et variée. Tout cela en souscrivant.

Nous voulons voir l'Album Littéraire et Musical de la "Revue Canadienne dans toutes les familles en Canada. C'est le seul Recueil de ce genre publié dans le pays et il contient un grand nombre de morceaux originaux, de composition Canadienne, qui méritent d'être conservés.

Pour les personnes de la campagne qui nous écriront (franco) nous livrerons leurs numéros à nos bureaux ou nous les expédierons par la malle, aussitôt après la réception de leur abonnement.

Le postage des 15 livraisons sera de 5s. payable par les abonnés.

Comme nous avons peu de copies de la 1ère livraison de 1846, ceux qui veulent avoir la file complète feront bien de se hâter.

Montréal, 13 avril, 1847.

IMPRIMERIE
de la
REVUE CANADIENNE.

On exécute à ce bureau toutes sortes d'ouvrages, sous le plus court délai, à des prix réduits.

Au désir des personnes, les impressions sont faites en Encre de couleurs, en Or et en Bronze.

BOIS A VENDRE par le soussigné :—
2,000 Battons } de 2 ans.
1,000 Scantling }
16 avril. J. D. BERNARD.

A VENDRE par le soussigné :—
ZINC de la fabrique bien connue de La Vieille Montagne en Belgique.
16 avril. J. D. BERNARD.

A VENDRE par le soussigné :—
HUILE à Bluteau de Hollande de Nos. assortis,
HUILE à Bluteau de Clackmore,
PIERRE à Moulange.
16 avril. J. D. BERNARD.

A Vendre par le Souissigné.

1000 QUARTS de PLATRE à Engrais de la meilleure qualité
200 drafts de Grande Morue Verte
200 quarts de Morue
200 do Harengs d'Arichat
200 do do Baie St. George
200 do Maquereau
100 qutx Morue de Table
50 quarts de Saumon
200 barils de Beurre
50 Tonnes de Melasse
30 boucts de Tabac en feuille de l'Amérique
JOHN TIFFIN.
22 janv.

TAPISSERIES FRANCAISES.

A VENDRE PAR.
E. R. FABRE. & CIE.
Rue St Vincent, No. 3 }
15 avril 1847. }

Faillite de Harkin & Badeau.

TOUTES personnes endettées à la Fallite de Harkin & Badeaux, sont requises de payer immédiatement aux Soussignés Syndic, au Bureau de M. Jean Bruneau rue St. Joseph, autrement leur comptes seront mis entre les mains d'un Avocat pour être collectés.
MAURICE CUVILLIER.
J. D. BERNARD
JEAN BRUNEAU.
Syndics.
5 fév.

MONTRES EN OR

RECEMMENT reçues de Londres et de Genève, quelques Montres en Or d'une qualité supérieure, aux emblêmes de la Feuille d'Erable en relief.
A vendre par
L. P. BOIVIN.
Marché-Neuf, 6 oct.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT.

DEPOTS
Pour les Plantes d'Ornement,
ARBRES FRUITIERS ET FORESTIERS
ARBUSTES, &. &. &.
No. 14, Rue Côté,
Derrière la Banque de Montréal.
13 avril 1847.

PRESSIER DEMANDÉ.

ON a besoin au Bureau de la *Revue Canadienne* d'un pressier habile et entendant parfaitement son art. Un qui pourrait travailler à la casse serait préféré.
20 avril, 1847.

Aux Maisons d'Education et aux Fabriques du BAS-CANADA.

TRAITÉ ÉLEMENTAIRE
DE
MUSIQUE VOCALE,
PAR T. F. MOLT,
Organiste de la Cathédrale de Québec.

Ce plan très bon et bien conçu, est aussi bien exécuté. L'AUTEUR, en restant fidèle au but qu'il s'est proposé, en écrivant une méthode dans laquelle toutes les difficultés sont traitées graduellement et en developpent avec beaucoup d'art et de mesure, a su donner à ses leçons un véritable intérêt musical.

Les études qu'il a composées, et qui sont en grand nombre, sont remarquables par l'élégance et la distinction du chant.

Tous ceux qui ont eu l'avantage de lire ce *Traité de Chant*, s'accordent à dire que MR. MOLT a rendu un véritable service à l'art, en consignant dans cet ouvrage le résultat de son expérience, et en livrant pour ainsi dire au public le secrêt de ce style simple et élevé, de cette diction noble et vraie, caractère distinctifs du talent de l'auteur.

Depuis quelques années, Mr. MOLT est professeur de chant, et sa classe est une des plus fecondes et des plus brillantes. Personnes n'était plus apte à publier un traité du chant que notre artiste, Comme organiste et comme professeur, il avait donné trop de garanties pour que son ouvrage ne fut pas accueilli avec toute la faveur qu'il mérite.

Pour avoir un style à soi propre dans l'*Art du Chant*, il faut étudier la musique vocale de toutes les écoles et de tous les maîtres ; et maintenant que le chant large et expressif est bien distinct du chant d'agilité et d'exécution, quelque soit le génie créateur, italien, anglais, français ou allemand, qui vienne imposer au monde musical de nouvelles formules mélodiques, pour le chanteur le fond n'en restera pas moins toujours le même, et celui qui aura le mieux développé ses moyens et assoupli sa voix aux exigences de la *vocalisation*, celui qui saura le mieux phraser, accentuer, prononcer, abstraction faite des dons naturels, tels que la parfaite qualité de la voix, la grâce, le charme, la chaleur, etc., etc., celui-là sera un excellent chanteur.

S'adresser au propriétaire soussigné,
STANISLAS DRAPEAU.
Bureau de la *Revue*, 15, Rue St. Vincent, } MONTREAL.

☞ On fait une réduction du prix à la Por.

MAISONS &c. A LOUER.

MAISON A LOUER, avec Bains, Cabinets d'aisance, Fourneaux, etc.
—AUSSI—
Une OFFICE ou MAGASIN. S'adresser sur les lieux, Rues Craig et St. Dominique, près du Champ-de-Mars, à
P. MOREAU.
12 mars, 1847. 2 fps

A LOUER,

Et possession au premier Mai.

Le MAGASIN et Dépendances, rue St. Paul, présentement occupés par Messrs Moss & Rosin.
30 mars. J. L. BEAUDRY.

PLACE SAINT-ANTOINE.

A LOUER,

LA MAISON et ses dépendances le No. 4 de cette place, possession au PREMIER MAI prochain.
—AUSSI,—
La Maison en briques à deux étages faisant les coins des rues St. Henry et St. Maurice. Cette place est une des meilleures de ce canton pour le commerce. Un long Bail sera donné.
S'adresser à
JEAN BRUNEAU.
9 fév.

A VENDRE.

PETIT Livre de prieres pour le Jubité Universel, contenant le mandement et la lettre apostolique, avec priores de la messe, de la communion, de la confession, etc. etc. A l'imprimerie de LOUIS PERRAULT.
19 mars 1847.

A LOUER,

Un Superbe Magasin situé sur la rue des Commis Nes près le Marché Bonsecour de 30 pieds d front avec caves de la grandeur de deux Maisons communiquant au magasin, possession immédiate au premier mai prochain.
S'adresser à
F. X. BRAZEAU,
9 février. Rue St. Paul No. 102.

A Louer,

UNE Maison, avantageusement située pour le commerce, au coin des Rues DORCHESTER et DURHAM, avec un Hangard et Cour spacieuse.
S'adresser à
LOUIS PLAMONDON.
12fev. No. 177 Rue St. Paul.

A LOUER.

UNE MAISON et VOUTE avec ses dépendances située dans la rue Notre-Dame, voisine de la Propriété de François Perrin Ecr.
Pour les conditions, s'adresser à
LOUIS RAYMOND PLESSIS,
Grand rue du Faubourg St. Laurent, No. 162
12 fév.

A LOUER.

LA MAISON et la VOUTE a trois étages en Pierre de Taille, faisant l'encoignure des rues St. Paul et St. Joseph. Elles sont maintenant occupées par MM. Eager et Lafontaine. Possession au 1er MAI prochain. Un Bail des lieux susdits sera donné pour plusieurs années.
—AUSSI—
Une MAISON en Bois située en la rue St. Louis ayant quatre appartemens au premier étage, chambre dans les mansardes et cuisine dans la cave, avec le spacieux terrain en dépendant, borné en front par la rue St. Louis, en arriere par la rue Craig, d'un coté par l'Hon. Viger, et de l'autre côté par le propriétaire soussigné. Possession au 1er Mai prochain. S'adresser à
JOHN OSTEL,
ou à C. A. BRAULT, N. P.
19 fév.

A LOUER.

Possession au Premier de Mai.

LE MAGASIN rue Notre-Dame, maintenant ou *récemment* occupé par MM. HANAFORD & BELL, adjoignant celui de M. JOHN HOY.
pour les conditions, s'adresser à
AUSTIN CUVILLIER,
12 mars

A LOUER.

UNE MAISON et Dépendances à Deux et Trois étages, située dans la rue St. Charles, voisine de la propriété occupée par M. Mack.
Pour les conditions, s'adresser à
L. RAYMOND PLESSIS,
Grande rue du Faubourg St. Laurent, No. 162.
12 fév.

MAISON A LOUER.

DEUX maisons sur la Rue Craig (coin de la Rue Côté avec glacierre, écurie, etc.
—AUSSI—
Deux jolies maisons situées Rue St. Joseph (Faubourg St. Joseph) pour une petite famille avec un jardin à chaque glaciere ecurie &c.
S'adresser à
LOUIS DELAGRAVE.
Rue des Commissaire
fév. 1847. à C. A. BRAULT N. P.

EMPLACEMENTS A VENDRE,

SUR les rues Craig et St. Alexandre, rues de Bleury et des Jurés ; rues Ste. Catherine et St. Constant et au haut de la rue St. Dominique, faubourg St. Laurent, et mile-End, sur la continuation de la rue St. Laurent et celle des Tanneries.
—CONDITIONS FACILES.—
S'adresser au
DR. P. BEAUBIEN.
30 mars.

A LOUER,

DEUX MAISONS en pierre à Deux Etages, avec autres dépendances, rue St. Louis, faubourg St. Louis, connues sous le nom des Sept Galleries, No. 25 et 27. Possession d'une au premier de Mai, et de l'autre immédiatement. S'adresser à
PAUL JOSEPH LACROIX,
Rue St. Hubert.
9 avril.

L. P. BOIVIN,

Orfèvre et Bijouteier.
Rue St. Paul No. 80.

VIENT de recevoir 2 caisses EAU DE COLOGNE, de J. M. FARINA, qu'il offre en gros et en détail, à des prix réduits.
9 octobre 1846.

MANUEL
DE LA SOCIETÉ DE TEMPÉRANCE.
APPROUVÉ
PAR NN. SS. LES ÉVÊQUES,
PAR MR. CHINIQUY.

A VENDRE :

A l'ÉVÊCHÉ DE MONTRÉAL, Rue St. Denis.
Chez LE DR. CÔTÉ, Droguiste, Coin des rues Notre Dame et St. Denis.
" Jos. Roy, Ecr. Rue St. Paul.—Et chez tous les libraires de cette ville.
1s. 3d. le volume et 12s. la douzaine.
15 janv.

A VENDRE,
Aux Bureaux de la Revue Canadienne,
Le 1er. VOLUME de L'ALBUM,
ÉLÉGAMMENT RELIÉ.
PRIX : seulement 15 schellings.
TROIS PIASTRES.
13 avril.

Etablissement de Parfumerie,
A NEW YORK.
305 BROADWAY.

SPECIALITÉ de Savon de Toilette, Parfums Cosmétiques et Articles de Toilette en général. Le plus grand assortiment se trouve chez
MOSS.
(*Ci-devant Roussel*, 159, *Broadway*.

L'établissement a été transporté de 159 à 305, Broadway, où on parle Français, Italien et Espagnol.

Les relations commerciales entre cette ville et New York, s'étendant chaque jour, de plus en plus, nous recommandons au commerce et aux voyageurs Canadiens, l'établissement de MOSS, ci-devant Roussel, comme la meilleure maison du genre à New York. Les articles sont tous d'excellente qualité et l'établissement est en tous points digne de la grande vogue dont il jouit. Si vous visitez New York, et que vous ayez besoin de Parfums, objets de Toilette, etc., n'oubliez pas de faire une visite au No. 305 Broadway.
12 mars, 1847.

Dissolution de société.

LA Société qui existait entre les Soussignés, est DISSOUTE du QUINZE du courant, d'un consentement mutuel.
LAURIN & FAVREAU.
Montréal, 20 avril.

AUX MESSIEURS DU BARREAU.

LES Soussignés informent les MESSIEURS DU BARREAU, qu'ils se chargeront de faire parvenir à *MM. LELIEVRE & ANGERS* tous les écrits destinés pour la *Revue de Législation et de Jurisprudence.*
E. R. FABRE & Cie.
Rue St. Vincent, No. 3. }
13 avril 1847. }

AUX CAPITALISTE.

LE Soussigné désirerait disposer de *BONS* de la CORPORATION, au montant de douze mille louis courant, portant intérêt à SIX PAR CENT, par année, payable semiannuellement, en présentant les coupons au Bureau de l'Aqueduc. Ces bons ayant été pris en payement de l'achat de l'Aqueduc, ils diffèrent des bons émanés ordinairement par ce corps, l'achat ayant été fait en vertu d'un Acte Spécial du Parlement, qui y pourvoit ;

"Et il est par les présentes strictement défendu et enjoint d'appliquer aucun surplus du revenu provenant de l'Acqueduc, à aucune autre fin quelconque, et hypothequant l'Aqueduc jusqu'au payements des Bons" Le Soussigné se trouvant engagé dans des bâtisses considérables, il désirerait disposer de cette partie de ses bons, lui-même et sa famille, étant actionnaires dans cet établissement pour un montant considérable. Pour les Capitalistes qui ne sont pas engagés dans les affaires, ce serait un placement sûr.

S'adresser à
M. J. HAYS,
Bureau de l'Aqueduc,
No 28, rue Notre-Dame.
2 avril 1847.

ON DEMANDE.

POUR L'INSTITUT CANADIEN, un jeune Garçon de 12 à 15 ans pour prendre soin de la chambre de nouvelle. S'adresser à ce bureau ou aux membres du comité.
26 mars 1847.

Cours de Médecine à Québec.

LE DOCTEUR PAINCHAUD ouvrira son Cours sur la MEDECINE et sur les ACCOUCHEMENTS, dans la première semaine de Mai prochain.—30 mars.

BANQUE DU PEUPLE

AVIS.

LES Actionnaires de cette Institution sont notifiés par les présentes que le HUITIEME Versement de DIX PAR CENT, sur le Capital souscrit a été appelé, et sera payable le, ou après le Premier Mai prochain.
B. H. LEMOINE,
Caissier.
Montréal, 30 Mars 1847.

J. N. WALKER & CIE.,

MACHINISTES,
Faubourg St. Joseph, rue Joseph, No. 65.

INFORMENT respectueusement leur amis et le public qu'ils sont maintenant prêts à exécuter et réparer toute sorte d'ouvrages en cuivre, et à poser les cloches. Ils nétoyent et réparent les lampes, etc etc.
∞ janv.

AVIS

Aux Membres de l'Institut Canadien.

CEUX qui ont des Livres, Pamphlets etc. appartenant à la Bibliothèque de cette société depuis plus de quinze jours, sont priés de les rapporter immédiatement.
Ceux qui ont des volumes du Magazin Pittoresque sont surtout particulièrement priés de les rapporter sans délai.
CLOVIS BASINET.
16 avril. Bibliothécaire. I. C.

LE Soussigné étant devenu acquéreur de toutes les créances dûes à la FAILLITE de NOEL CINQMARS, avertit ceux qui doivent à la dite faillite de venir payer immédiatement le montant de leur compte au No. 117, rue St. Paul, porte voisine de B. Brewster, coin de la rue St. François-Xavier, ou sinon, leurs comptes seront mis entre les mains d'un Avocat.
LOUIS PLAMONDON.
Montréal, 15 déc. 1846.

TOUT Personnes endettées envers la Succession de feue Dame CATHERINE CHAUSSEGROS DE LÉRY, veuve de feu l'hon. JACQUES PHILIPPE SAVEUSE DE BEAUJEU sont requises de payer au soussigné à l'HOTEL DONEGANA, Rue Notre-Dame, ce quelles doivent ; et toutes celles à qui la dite succession peut devoir sont priés de présenter leurs comptes aussi au Soussigné ou à D. E. Papineau, N. P. rue Notre-Dame No. 164.
SAVEUSE DE BEAUJEU,
Exécuteur Testamentaire.
5 mars 1847.

TAPISSERIE A VENDRE.

3000 PIECES de Tapisserie, de toutes couleurs, et d'une grande variété de patrons.—A vendre à bon marché au No. 177, Rue ST. PAUL.
LOUIS PLAMONDON.
Montréal 12 fevrier 1847.

Revue de Legislation et de Jurisprudence,

S. LELIÈVRE et F. RÉAL ANGERS
Rédacteurs et Propriétaires,

PARAIT une fois par mois. L'abonnement est de six piastres par année, les frais de poste à part, payables d'avance.

On s'abonne chez E. R. FABRE & Cie., agent où les 1re et 2de livraisons sont en vente.
23 mars.

BANQUE D'EPARGNES

DE LA
CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

PATRON :
Mongr. l'Evêque Cotholique de Montréal.

Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président.	Francis Hincks,
A. LaFtocque, V. Président	H. Mulholland,
John E. Mills.	L. H. Holton,
Jacob DeWitt,	John Tuly,
Joseph Bourret,	Dennase Masson,
P. Beaubien,	Joseph Grenier,
L. T. Drummond,	Nelson Davis.
H. Judah.	

AVIS est par les présentes donné que cette institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépots, qui seront faits le et apres le premier Janvier courant.

Les DÉPOTS sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerrant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jeudis ou Vendredis, vû que le Bureau des Directeurs se réunit régulierement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigeaient, on pourrait s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le vice Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.
JOHN COLLINS,
Secrétaire et Trésorier.
Bureau de la Banque d'Épargnes de la Cité et du District, No 46 grande rue St. Jacques, à côté de l'Ottawa Hotel. }
Montréal 19 février 1847.

TAPISSERIE.

6000 PIECES de TAPISSERIE (Papier fleuri pour Chambre) à vendre par
J. L. BEAUDRY & CIE.
19 mars. Vis-à-vis le Palais de Justice.

VOYAGE A LA TERRE SAINTE,

PAR
MESSIRE LEON GINGRAS,
DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

CET OUVRAGE impatiemment attendu du public Canadien depuis plus d'un an, est prêt à être livré à l'impression. Deux volumes in octavo, beau papier, prix 6s. le volume ou 12s. pour l'ouvrage.

Le Soussigné est nommé SEUL AGENT pour Montréal. Des LISTES de Souscription seront déposées chez E. R. FABRE & Cie. et chez MM. CHAPELEAU & LAMOTHE, Libraires.—Ainsi qu'à l'Evêché.
G. N. GOSSELIN,
Agent.
Montréal, 15 janvier, 1847. 1 fs.6s.

Chemin de Fer

DU
ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE,

AVIS est par le présent donné que les Directeurs de la Compagnie du Chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique, s'adresseront au Parlement Provincial, à sa prochain Sessions, pour obtenir un acte donnant à la Compagnie le privilége de construire le *PONT* projeté pour le passage du Chemin de Fer sur la Rivière Richelieu, sans levis. Le dit Pont aura cinq espaces de cent cinquante pieds chacun, et un de pas moins de soixante pieds, sur le Canal. La plus basse surface de la charpente du pont sur le dernier espace, sera élevée au-dessus des plus hautes marées de vingt-sept pieds, quatre pouces de trente sept pieds quatre pouces au-dessus des basses eaux ordinaires, et trente pieds six pouces au-dessus de la hauteur moyenne de l'eau durant la saison de la navigation.
Par ordre
THOMAS STEERS.
Secrétaire.
Bureau de la Compagnie, Montréal, 26 mars 1847 }

LA CHIMIE AGRICOLE,

Mise à la portée de tout le Monde.

OUVRAGE très simplifié, à l'usage des AGRICULTEURS CANADIENS et particulièrement des ECOLES ELEMENTAIRES, par N. AUBIN, prix 1s. 3d. ou 12s. la douzaine. A vendre chez
E. R. FABRE & CIE.
19 Février, 1847.

T. CARLISLE,
DOREUR,
166. *Rue Notre-Dame.* 166.
MONTREAL.

FABRICANT de Cadres de Miroirs et de gravures, monte et vernit les Cartes Géographiques, redore les vieux articles, nettoye et vernit les vieilles peintures etc, etc, etc.
No. 166 Rue Notre-Dame, vis-à-vis Messrs. Gibb et cie.
N. B. Toutes commandes seront reçues avec reconnaissance et exécutées avec expédition,—à des prix modérés.
28 juillet, 1846.

JARDIN BOTANIQUE DE GUILBAULT.

Rue Côté, derrière la banque de montréal,

M. GUILBAULT, à l'honneur d'annoncer aux amateurs de Belle plantes qu'il vient d'arriver d'une excursion dans le sud et qu'il a rapporté avec lui une quantité de plantes les plus rares, ce qui avec la collection qu'il possedait et ce qu'il reçoit en ce moment d'Europe, forme la collection, la plus étendue, qui ait été offerte en canada. Il invite les dames et messieurs à venir la visiter, afin de juger de l'étendue de la collection ; on peut voir à l'établisement des espèces de plantes, qu'on ne voit pas dans les états, et même bien rares en Europe, venant des Indes et du Cap de Bonne-Espérance parmi lesquelles il y a des plantes qui ont couté plus de $50 chaque, M.G. n'a rien épargné afin d'avoir en Canada une collection qui rivalise avec celle de nos voisins. Il espère que le public saura l'apprécier.
On ne paye rien pour voir.
13 oct.

AVIS public est par les présentes donné que M. Loui G. Normandeau de L'Assomption, et Dame Thérese Normandeau, veuve de feu Pierre Auger, ne peuvent révoquer la procuration qu'ils ont donnée au soussigné tant que les dettes de la succession Normandeau ne seront pas acquittées, ainsi que comportait la dite procuration faisant partie de l'acte de partage passé devant MM. Girouard et Brault, notaires, et tel que le leur a intimé le soussigné par le ministère de Mtr. C. A. Brault, Notaire, et en conséquence les personnes qui peuvent avoir quelque affaire à regler avec la dite succession, sont priées de s'adresser au soussigné, comme par le passé.
LOUIS DELAGRAVE,
29 janv. Procureur des héritier Normandeau.

MONTRES, BIJOUTERIE, ARGENTERIE, ETC.

L. P. BOIVIN,

LE Sussigné vient, de recevoir de New-York et d'Angleterre, une partie de son assortiment D'ARTICLES EN BIJOUTERIES, et autres parmi lesquels se trouvent :—

Montres en or émaillées pour Dames,
Montres do riches do Messieurs,
Chaine-Gardes en or,
Chaines-Courtes et Clefs en or,
Rubans à la Louis-Philippe avec ornements en acier et en or,
Lorgnettes Doubles en or et en acier,
do Simples do
Epinglettes à camée,
do topaz et émaillées,
Boucles d'Oreilles, nouveau goût,
Bagues de Dames et Mrs., en grande variété,
Ecritoires (Ladies companions), plumes en or et plumes en acier.
Fusils, Brosses, Paniers Français, Portementeaux et un assortiment de marchandises de goût et de fantaisie, Rasoirs de premiere qualité, Canifs Ciseaux,
—ATTENDU AUSSI—
UN assortiment étendu de Parfumerie Française de la meilleure qualitée et par le *Erromanga* de Liverpool, une collection riche de montres patentées en or et en argent de manufacture anglaise, etc., etc.,
Montréal, Juillet, 1846.

VOITURES, SLEIGHS, CARROSSES.

No. 127, Grande rue St. Laurent.

M. J. M. GAUTHIER, Facteur de Voitures, Carrosses, Sleighs, &c., No. 127, Grande rue St Laurent, quelques portes plus loin que le Nouveau Marché, informe respectueusement les habitans de Montréal, qu'il vient d'arriver de Londres et de Paris, et qu'étant en possession des patrons les plus récens et approuvés par la mode, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'on voudra bien lui confier, d'une maniere à mériter une part du patronage public. Ses prix en toute circonstance seront raisonnables. M G., a en mains une grande variété de Sleighs. Les réparations et le peinturage de voiture seront faites avec ponctualité et la plus grande attention.
Montréal, 9 déc. 1846.

FAITES ATTENTION

TAPIS A L'HUILE, VENDRE au magasin de M. A. LAFLAMME, No. 165 Marché à Foin, 4000 verges de TAPIS FLEURIS, de patrons et grandeurs assortis, pour Chambre, Passage et Escalier, ainsi que pour tables, pianos, etc., et autres Toiles, et Soies Cirés pour différens usages ; Toile, pour Chapeaux, Capots et Manteaux, etc.

PORTER.

NOUS avons à offrir au public du *Porter* qui sans être tout à fait celui de Londres, n'en est pas pour cela moins bon. On devrait se garder de boire ces *Porters* anglais, car il se commet fréquemment à Londres (et nous aurons peut-être occasion de le démontrer plus tard,) les plus grandes fraudes dans la fabrication de cette boisson. " Je puis affirmer d'après l'expérience, — dit M. Child, auteur d'un *Traité pratique*, sur la fabrication du *Porter*, — qu'ils (les brasseurs de Londres) ne pourraient produire le goût agréable actuel du *Porter* sans le mélange de diverses drogues."
PIGEON, DORAY et SAUVAGEAU.
Brasserie Pigeon, }
Montréal, 2 mars, 1847 } 3f.

Blé de Semence.

400 MINOTS de BLE de la MER NOIRE d'une qualité supérieure, à vendre.
S'adresser à
M. J. HAYS,
38 Bâtisses de l'Acqueduc.
Montréal, 12 mars 1847.

J. P. Leprohon, Avocat,

A ETABLIE SON BUREAU,
RUE ST VINCENT, No. 8—Octobre

STANISLAS DRAPEAU, *chef d'Atelier.*

IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE